UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01082802 6

THIS BOOK IS PRESENT
IN OUR LIBRARY
THROUGH THE
GENEROUS
CONTRIBUTIONS OF
ST. MICHAEL'S ALUMNI
TO THE VARSITY
FUND

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

SALON DE 1891

TIRAGES DE LUXE

De cette édition

IL A ÉTÉ TIRÉ 537 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

2 exemplaires, nos I à II, texte et gravures sur Japon, avec suite supplémentaire de 24 épreuves sur parchemin, avant lettre.

10 exemplaires, nos III à XII, texte et gravures sur Japon, avec suite supplémentaire de 24 épreuves sur Japon, avant lettre.

525 exemplaires, nos 1 à 525, texte et gravures sur Hollande.

ANTONIN PROUST

LE SALON DE 1891

CENT PLANCHES EN PHOTOGRAVURE

ET A L'EAU-FORTE

PAR

GOUPIL & CIE

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

PARIS

BOUSSOD, VALADON & CIE, ÉDITEURS

9, RUE CHAPTAL, 9

1891

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

MAR 1 0 1960

LE SALON

LA PEINTURE

I

Le Salon de la Société des Artistes français compte, cette année, 1,733 toiles et 400 dessins. Ces toiles et dessins sont répartis dans quatre salles carrées et dans un certain nombre de galeries longues qui ont été substituées aux petites salles habituellement disposées au premier étage du Palais de l'Industrie. A l'extrémité de ce premier étage, du côté du Cours-la-Reine, une grande pièce a été réservée pour servir de lieu de repos. L'installation matérielle du Salon de la Société des Artistes français a ainsi subi quelques modifications. C'est un acheminement vers la réforme des expositions qui s'impose

à tout esprit soucieux de la bonne présentation des œuvres d'art.

A ce propos, je revoyais, ces jours-ci, les notes que j'ai recueillies depuis quelques années sur la question des Salons annuels. Je fais à ces notes quelques emprunts.

Avant que l'organisation des Salons annuels fût attribuée aux artistes, le gouvernement réunissait chaque année le Conseil supérieur des Beaux-Arts et le consultait sur le règlement à adopter en vue de l'organisation du Salon officiel.

En 1877, j'eus l'honneur de proposer d'élargir le cadre des expositions annuelles et de leur donner réellement l'aspect de « Salons » en y espaçant les tableaux exposés et en ajoutant les objets d'art que l'on a coutume de qualifier fort improprement d'objets d'art industriel, et qui, dans leur conception originale, exigent souvent une dépense de talent semblable à celle que demandent les productions des Beaux-Arts.

Je repris devant le Conseil supérieur la défense d'une thèse que j'avais déjà soutenue dans une brochure publiée en 1862, à la suite de l'Exposition de Londres : « Les musées ne seront utiles, les expositions ne seront profitables, disais-je dans cette brochure, que le jour où on se décidera à ménager, entre les toiles, une distance qui permette de voir chacune d'elles sans distraction. Le cadre d'un tableau ne se termine pas à l'extrémité de l'étroite bordure de bois qui l'étreint. Le tableau, quel qu'il soit, n'est jamais que la partie d'une décoration plus complète qui forme un tout ; il faut donc réserver, autour de lui, un espace libre en harmonie avec sa nature. On enlève la composition religieuse de l'isolement du sanctuaire ; on arrache le portrait de son encadrement ; on retire la bergerie du boudoir, l'allégorie du plafond, le trophée du panneau, puis on accroche tout cela pêle-mêle. On réunit de la sorte beaucoup de tableaux. En met-on un seul sous son véritable jour ? Rarement. Et comment en serait-il autrement dans cette mêlée, à travers ce cliquetis de couleurs, où là comme partout les plus bruyants sont les mieux entendus.

FLEURESSE

« Il arrive souvent, écrivait Reynolds, ainsi que j'en ai été informé par le garde du Vatican, que ceux à qui il en faisait parcourir les galeries lui ont demandé, en sortant, à voir les ouvrages de Raphaël, ne pouvant se persuader qu'ils avaient passé par les salles où ils se trouvent, tant ces tableaux avaient fait peu d'impression sur eux. Je me rappelle fort bien que j'éprouvai moi-même ce désappointement, lors de ma première visite au Vatican. »

Un autre peintre anglais, Turner, était tellement convaincu de cette vérité, qu'il donna deux toiles à la Galerie nationale à la condition qu'elles seraient placées sur ses indications, et à Manchester, pendant une exposition, il modifia l'effet d'un de ses paysages que gênait le voisinage de Wilkie.

Il faut donc réserver autour des œuvres exposées l'espace nécessaire, ce qui conduit à faire les expositions moins nombreuses et plus fréquentes, mais ce qui est de toute nécessité, sous peine de donner au terme « exposition » sa plus mauvaise acception, celle de « pilori ».

J'ajoutais, au sujet de ce que l'on appelle les produits industriels, que pour être complète, une exposition doit être ouverte à à toutes les manifestations de l'art, sans exclusion aucune, que c'est d'ailleurs le seul moyen de reconstituer les ensembles décoratifs dont la notion tend à se perdre et dont l'ignorance nous a valu la manie de la collection, dédaigneuse de ce sentiment de l'harmonie qui est le trait caractéristique de l'esprit français.

Je n'ai pas besoin de dire que la proposition que j'eus l'honneur de faire au Conseil des Beaux-Arts de 1877 fut repoussée à l'aide de ces arguments triomphants que nous puisons d'ordinaire dans un prétendu respect des traditions, qui n'est autre que l'attachement à la routine.

En 1880, après un Salon qui demeurera célèbre dans les annales des Salons annuels par son encombrement, le Conseil supérieur des Beaux-Arts fut appelé, selon la coutume, à délibérer sur le projet de règlement du Salon suivant. La discussion, présidée par M. Jules

Ferry, s'égara dans les considérations habituelles sur les bons et les mauvais Jurys. Je rappelai à ce propos que M. le marquis de Chennevières, lorsqu'il était directeur des Beaux-Arts, avait suggéré à un certain nombre d'artistes la pensée de se constituer en Société et d'organiser le Salon eux-mêmes. Et je fis valoir que si l'on adoptait le système du Salon libre, l'État se déchargerait d'une responsabilité gênante. Dans son embarras à sortir d'une discussion inextricable, le Conseil se rallia à la conception que je venais d'indiquer. Une sous-commission fut nommée qui présenta au Conseil un rapport favorable au Salon libre. Et l'administration des Beaux-Arts, se rangeant à l'opinion qui avait prévalu dans le Conseil, invita les artistes à se constituer en Société, en leur promettant sa protection et les générosités de l'État.

On pouvait espérer que la Société des Artistes français adopterait, pour les expositions annuelles, une organisation matérielle meilleure. Il n'en fut rien. Les Salons se succédèrent de 1880 à 1889 sans changer de physionomie.

En 1889, lorsque je fus chargé d'organiser les expositions des Beaux-Arts au Champ de Mars, je rêvai d'améliorer cette organisation. Mais la place faisait défaut et tout ce que je pus tenter fut de réunir les œuvres d'un même artiste afin que si l'une de ses œuvres avait à souffrir du voisinage de l'autre, l'artiste ne pût s'en prendre qu'à lui-même.

Ayant été d'ailleurs appelé à m'expliquer sur ce point dans la préface dont le *Journal officiel* a fait précéder le compte rendu des expositions des Beaux-Arts en 1889, je fis remarquer « que nous avons, au sujet de la séparation des différentes manifestations de l'art, des préjugés qui datent de la Révolution. A cette époque on s'est en effet trouvé dans la nécessité de prendre des mesures de conservation pour prévenir la perte ou la destruction des œuvres d'art et on a constitué les musées tels qu'ils sont organisés. Dans les expositions on a tout naturellement adopté la même ordonnance, sans s'apercevoir que l'on détruisait des ensembles qui doivent

garder leur unité. Le jour où l'on voudra faire une exposition réellement intéressante, on laissera dans une même galerie le meuble à sa place, le tableau sur la paroi qui doit le recevoir et la statue dans le milieu qui lui appartient. Une telle disposition exigera de

larges espaces ; les architectes devront se prêter aux nécessités qu'ils méconnaissent. Mais leur œuvre sera mieux appréciée comme seront mieux jugées celles qu'ils auront mission de mettre en lumière. »

Il est certain que dans quelques années on aura peine à comprendre comment nous avons pu si longtemps accepter des expositions disposées comme nous les disposons depuis la fin du dernier siècle. La clarté de l'esprit français aidant, on ne tardera pas, j'en ai la conviction, à ne plus reléguer dans des expositions particu-

lières ce que l'on appelle les produits de l'art industriel, à remettre tout en sa place, à son plan, et à présenter à l'œil du visiteur ce qui, étant de même ordre et de même parenté, doit être nécessairement associé.

Je viens de dire que des améliorations avaient été introduites dans l'installation du Salon de la Société des Artistes français au Palais de l'Industrie. L'effort est modeste, mais il est louable, et, si grande que soit encore la mêlée des œuvres exposées, je vais m'efforcer d'y distinguer ce qui me paraît, après un premier et rapide examen, devoir être signalé.

L'art français s'est toujours distingué par une qualité maîtresse, le sentiment de la mesure, de la proportion, de ce que l'on pourrait appeler la notion du compréhensible. Il a subi, à plusieurs époques, des influences plus ou moins heureuses : au seizième siècle, l'influence italienne ; plus tard, l'influence flamande, puis l'influence pseudo-grecque au dix-huitième siècle et pendant la première partie du dix-neuvième. Chaque fois il a ressaisi ses forces, retrouvé sa voie, repris sa marche.

A l'heure actuelle, il tend à se débarrasser du pastiche de l'antiquité et, après s'être retrempé dans la contemplation du « paysage », il se remet à étudier ce qui vit dans notre civilisation en laissant à l'écart la restitution des choses mortes.

Lorsque après avoir admiré les merveilles de l'art gothique, on constate, en effet, que l'invasion du goût italien est venue arrêter en France le mouvement servi par les Lescot, les Bullant, les Delorme, les Michel Colomb, les Jean Cousin, les Clouet, les Léonard et les Courtois, on se sent pris d'une véritable tristesse, puis quand on voit reparaître des hommes comme les Du Cerceau, les Desbrosses, quand, plus tard, surgit Nicolas Poussin avec Claude le Lorrain, Callot, on éprouve une admiration sans bornes pour la vitalité de notre art national que rien ne peut anéantir et qui, jusqu'à Gabriel, Louis, Watteau, Boucher, Chardin, Houdon, se dégageant à chaque pas du symbolisme et de l'afféterie, inscrit des

noms comme ceux de Perraud, Mansart, Coustou, Coysevox, Puget, Latour et tant d'autres.

L'école française que nous avons montrée en 1889, au Champ de Mars, celle qui date de David, qui a madame Vigée, Boilly, Carle-Vernet, Duplessis-Bertaut, Isabey, Hubert Robert, Prudhon, Gros, qui se continue dans Géricault, Delacroix, Ingres, dans Rude et Barye, qui va courir les champs avec Corot, Millet, Rousseau, Daubigny, qui fait un effort décoratif avec Deveria, Couture, Baudry et Carpeaux, qui se militarise avec Raffet et Meissonier, qui s'éprend du moderne à la suite de Courbet, de Manet et de Bastien Lepage, cette école-là est digne des plus belles époques de l'art français. Elle est aussi vigoureuse, aussi ferme, peut-être plus ardente à la recherche du vrai qu'aucune de celles qui l'ont précédée. Elle poursuit aujourd'hui sa route glorieuse avec des souvenirs, des regrets, mais surtout avec des espérances qui rattachent à sa fortune toutes les tentatives qui se font à l'étranger, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, dans les pays scandinaves et jusque de l'autre côté de l'Atlantique.

Au point de vue de ce rayonnement, elle est particulièrement intéressante. Elle recueille d'ailleurs là le fruit de ses luttes. A la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, l'école française a été en proie à des combats intérieurs tels, que les mêmes artistes ont sacrifié à deux tendances contradictoires, la recherche de la vérité et l'amour du pastiche. Le peintre David a été tour à tour épris de l'antique dans les *Sabines* et de la réalité dans le *Sacre* comme dans la plupart de ses portraits. Rude a été troublé au même degré que David et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui ceux qui persistent à se faire les desservants du passé et ceux qui s'attachent à honorer le présent peuvent se réclamer des mêmes ancêtres.

On se sent, au reste, prompt à sourire, lorsque l'on relit les dissertations de ces critiques d'art qui nous ont présenté M. Ingres, le dessinateur de cette merveilleuse série de portraits où il s'est fait le si fidèle observateur de la nature, comme un archéologue uni-

quement sensible aux séductions de l'archéologie, lorsque l'on entend ces mêmes critiques l'opposer à Delacroix, qui, sans se préoccuper de la forme et de la couleur, n'avait qu'une ambition, remuer des idées, les traduire et réaliser le tableau dans son effet brutal, décisif et foudroyant.

La puissance de ces deux hommes est égale, mais elle se manifeste par des procédés différents : l'un nous donne, par l'image de madame Devaucey, l'incomparable charme de la réalité enfermée dans une observation d'une irréprochable rigueur. L'autre fait pénétrer en nous la passion du sujet qu'il a voulu rendre, en employant tout, jusqu'à l'opposition des traits de son génie et des défaillances de son métier. Mais Ingres et Delacroix sont de la même famille, de cette grande famille française qui, dans sa loyale conviction, ne perd jamais de vue le but qu'elle veut atteindre.

Si je rappelle ici par quels moyens différents deux artistes de génie ont honoré l'école française, c'est pour marquer que, en matière d'art, c'est la volonté seule qui compte. Il est fort indifférent que des peintres, des sculpteurs ou des architectes dépensent beaucoup de science et beaucoup de talent à faire des œuvres appréciées de leurs contemporains, en se tenant dans des données plus ou moins banales qui plaisent à ceux-ci. S'ils n'ont pas pour unique pensée de creuser le sujet ou l'individu qu'ils ont à reproduire en se dégageant de toutes les préoccupations étrangères à leur art, ils ne sont pas, à proprement parler, des artistes. Ils font acte d'imitation et non pas acte de création. On ne trouve point dans la nature deux choses qui se ressemblent. Chaque famille d'êtres comme chaque disposition de sujet, comme chaque aspect de paysage, a sa physionomie propre. L'homme vient qui s'ajoute à la nature et la traduit à l'aide de son sentiment personnel. C'est le byzantinisme qui a imaginé les statues dont ont changé la tête en changeant leur état civil. Mais ce jeu ne constitue qu'une facilité commerciale où l'art n'a rien à voir. Le *Christ* de Rembrandt n'est pas le même que le *Christ* de Delacroix. C'est cependant toujours le Christ. Et

Barye faisant un lion ne fait pas un lion quelconque. Il traduit celui qu'il a sous les yeux avec toutes les particularités que lui offre son modèle. Ce qui revient à dire que toute œuvre d'art qui ne porte pas l'empreinte d'une personnalité n'est pas une œuvre d'art, et que toute personnalité qui ne s'impose pas la recherche constante de ce que la nature offre de constamment différent, s'affaiblit et finit par disparaître.

Dans le Salon des Artistes français, la peinture décorative ou, pour mieux dire, les tableaux destinés à la décoration d'édifices publics sont en petit nombre. Sur le palier de l'escalier qui donne accès dans les salles du premier étage, « un plafond » de M. Gabriel Ferrier, mentionné au livret sous ce titre : *Plafond pour l'ambassade de France à Berlin. Glorification des Arts.* J'ignore quel est le ministre qui a fait cette commande à M. Gabriel Ferrier, et quel est aussi le ministre qui, après cette commande faite, en a approuvé l'esquisse. Mais l'art français jouit, dans le monde entier, d'un crédit auquel je faisais allusion tout à l'heure, et ce crédit est tel que le devoir du gouvernement était de placer dans la maison française de Berlin une œuvre française et non pas une traduction malheureuse des compositions de Tiepolo.

Les Allemands possèdent à la « Résidence » de Würtzbourg

une des plus étonnantes conceptions du peintre vénitien et ils seront certainement fort surpris de voir que l'originalité de l'art français au dix-neuvième siècle a consisté à s'inspirer de ces chefs-d'œuvre et non pas à donner sa marque personnelle.

Dans le grand salon carré, le panneau qui fait face à l'entrée est pour la plus grande partie occupé par la décoration commandée à M. Jean-Paul Laurens pour l'Hôtel de Ville, *La Voûte d'acier, épisode de la journée du 17 Juillet 1789*. Quelle admirable page que ce récit de la journée du 17 juillet 1789, dans les mémoires de Bailly. Ce n'est pas encore la journée de Boissy d'Anglas, si merveilleusement décrite par Delacroix, ni les drames de la guerre d'Espagne reproduits par Goya au musée de Madrid. Cela se rapproche de l'effarement du Prim de Regnault, dans sa triomphante popularité.

Louis XVI est depuis la barrière escorté par un peuple qui veut le mettre à la tête de la Révolution. Depuis le 12, ce peuple est en armes. Une femme est tuée sur la place Louis XV, à côté du carrosse du roi. La foule proteste contre ce coup de feu d'un maladroit ou d'un précurseur. On arrive à l'Hôtel de Ville. C'est l'ordre dans le désordre, comme dira plus tard Caussidière. Le roi monte l'escalier, s'engage dans l'Hôtel de Ville. C'est là que la voûte d'acier est formée. Le bruit est formidable, les cris assourdissants. Le roi se sent pris de crainte, dit Bailly.

M. Jean-Paul Laurens a calmé la scène. Il lui a donné une ordonnance officielle qui nous éloigne de l'histoire. Jamais d'ailleurs les qualités propres au talent de M. Jean-Paul Laurens ne se sont mieux manifestées que dans cette vaste composition.

Je ne crois pas que le tableau de M. Rochegrosse, *La fin de Babylone,* soit destiné à une décoration préconçue. Ce tableau peut cependant figurer parmi les toiles d'ordre décoratif. M. Rochegrosse a dépensé là beaucoup du talent que l'on peut acquérir à la suite de longues études poussées dans un certain sens. Il y a des morceaux peints avec une rare habileté et des reconstitutions qui témoi-

gnent d'une science archéologique profonde. Mais on cherche en vain, au milieu de l'abondance de détails, tous presque également soulignés, l'idée qui a pu déterminer M. Rochegrosse à entreprendre la description de la scène qu'il a voulu représenter. Et l'on en est réduit, sans être impressionné par le drame, à parcourir cette composition comme on feuillette un recueil de morceaux de littérature choisis.

Le plafond que M. Raphaël Colin a peint pour l'Odéon est d'une grâce charmante. Il manque peut-être d'accent. La peinture décorative a des brutalités nécessaires ou, à défaut de brutalités, des simplicités de facture absolument indispensables.

Quand je parle de brutalités, je ne vais pas jusqu'à approuver les violences de coloration de M. Rouffet dans la *Fin de l'Epopée*. M. Rouffet a du reste décrit la chute dans le ravin de Waterloo, avec une furie plus apparente que réelle. On sent que le peintre est encore très attaché aux formules tout en ayant le désir visible de s'en débarrasser. Quand M. Rouffet aura conquis sa liberté, l'art français pourra trouver en lui un vaillant serviteur.

A chacun sa Chimère, de M. Henri Martin, me plaît beaucoup. Il y a deux ans, M. Henri Martin exposait une grande composition : *La Fédération*. L'année dernière, il envoyait au Palais de l'Industrie une non moins grande toile : l'*Entrée du Président de la République à Agen*. De l'une à l'autre, le progrès était sensible, M. Henri Martin se montrait de plus en plus maître de la manière qu'il a adoptée et qui consiste dans la recherche de l'harmonie par la simplicité, simplicité dans la composition, dans le modelé des figures, dans la tonalité générale. L'œuvre de cette année est d'une véritable puissance. Il n'est pas jusqu'à la monotonie de la peinture qui ne donne à l'ensemble de son tableau un attrait particulier. On pourra reprocher à M. Henri Martin le parti pris d'émacier ses figures, d'atténuer les oppositions et de ramener toutes les valeurs à une même gamme. Mais ce sera constamment la manie de la critique de procéder par comparaison et de condamner dans toute œuvre ce qui constitue précisément sa note originale. J'en-

gage M. Henri Martin à ne pas se laisser troubler par de tels commentaires et à persévérer dans la voie où il est entré.

M. Bramtot a tenté, dans une décoration pour mairie qui a pour titre le *Suffrage universel*, un effort dans le sens naturaliste, avec un réel désir d'être fidèle à la chose vue, mais M. Bramtot ne nous donne que l'ossature du réel sans l'enveloppe qui en fait le charme et le mouvement de l'atmosphère qui en complète la séduction.

Les portraits sont nombreux au Palais de l'Industrie. Celui du *Cardinal Bernadou, archevêque de Sens*, par M. Elie Delaunay, est des plus remarquables. Tout y est traité avec une maîtrise qui place M. Delaunay au premier rang des artistes de ce temps. Le dernier portrait de Chaplin est une peinture exquise. Je suis allé voir, ces jours-ci, rue Visconti, chez Haro, l'exposition de ce que l'on appelle « l'atelier de Chaplin », c'est-à-dire des toiles que l'artiste a laissées dans son atelier. C'est toujours une grande joie de voir l'œuvre d'un homme qui est bien lui et dont tout est à lui. M. Bonnat expose l'un des meilleurs portraits qu'il ait faits ; mais sa figure se détache toujours, hélas ! sur une tôle rougie, ce qui pourra faire croire à nos arrière-petits-neveux que dans cette fin de siècle la pose était l'une des formes du supplice. M. Raphaël Colin a un beau portrait de femme franchement et librement peint. M. Cormon aurait donné une image irréprochable de M. Gérome s'il avait voulu concentrer l'intérêt sur la tête de son modèle sans distraire l'attention par une abondance de détails fort bien traités d'ailleurs. Le portrait de sa famille révèle chez M. Doucet une volonté d'observation dont il convient de le louer d'autant plus qu'il se laissait entraîner depuis quelques années par la grande facilité d'une facture aimable mais vraiment trop dédaigneuse de la vérité. M. Humbert nous fait chaque année quelque surprise en adoptant une nouvelle manière. Cette année, la surprise est agréable. M. Jules Lefebvre avait exposé l'année dernière un portrait de jeune homme tout à fait remarquable. Celui qu'il envoie aujourd'hui est moins séduisant, le

modèle prêtant moins au bel arrangement de la ligne. En revanche, madame Machard possède la ligne ; M. Machard en fait son profit. Le portrait de M. Fournier vaut les précédents. Ceux de M. Chartran auront grand succès. M. Albert Lambert donne un bon portrait de M. Marais de la Comédie-Française, et M. George Smith est fort

bien campé à cheval par M. Guthrie de Renfrewshire. M. Fantin-Latour n'a pas de portrait au Salon du Palais de l'Industrie. Il est représenté par deux compositions : *la Danse* et *la Tentation de saint Antoine,* qui rappellent ses beaux dessins rehaussés de pastel qu'il a envoyés dans quelques-unes des expositions précédentes. MM. Giacomotti, Montchablon, Popelin, Toudouze, Schommer et Layraud, qui sont tous des prix de Rome, ont des portraits. Le vieux Jean Gigoux est encore plein de jeunesse dans la reproduction quelque peu hésitante des figures exsangues de MM. Jules Simon et Bonnat. M. Duvent

a été très heureux dans son portrait de Jean Coquelin, et M. Lemeunier a fait un Detaille très galamment campé en haut d'une échelle. On remarquera les portraits de MM. Gomez, Lecomte-du-Nouy, Aman Jean, très en progrès ; Lattard, Gœpp-Guyon. Le portrait de la comtesse ***, de M. Franzini d'Issoncourt, est l'un des beaux portraits du Salon. M. Duffaud a été non moins bien impressionné. Il faut encore signaler M. Guirand de Scevola, mademoiselle Mélanie Besson. M. Benjamin-Constant, M. Flameng, M. Comerre, M. de Saint-Pierre exposent des portraits qui retiendront l'attention du public. M. Allègre, de Marseille, qui envoyait chaque année à Paris des marines, donne cette année un grand portrait de femme et une étude d'après M. Paul Gonzalès, cette dernière dans de plus petites proportions. Mademoiselle Abbema demeure fidèle à un genre qui lui a valu les meilleurs succès. J'aime beaucoup le vieil alchimiste de M. Franck Bail. Peut-être est-ce parce que j'ai une vive sympathie pour son modèle, cet excellent Geoffroy Dechaume, un sculpteur des vieux âges, mais qui demeure toujours jeune et qui est mon collaborateur actif dans ce musée du Trocadéro qui a toutes mes prédilections. Il serait injuste d'oublier M. Buland, madame Brouardel, qui se plaît aux distractions de la peinture, pendant que son mari vient à la Chambre nous apporter l'appui de sa haute autorité, ou va au Palais suggestionné par le docteur Liégeois. M. Tanoux, de Marseille, avait dans mon collègue M. Peytral, un modèle dont il a tiré bon parti, et M. Lix nous donne de M. le sénateur Maze une image fidèle, pendant que M. Franzini d'Issoncourt, dont je viens de signaler le beau portrait de femme, reproduit à merveille M. le docteur Desprès qui, cette fois je l'espère, pardonnera à un laïque d'avoir fait une bonne œuvre. Le *Portrait de ma mère*, de M. Paul-Albert Laurens, est une étude vigoureuse et de belle attitude. Si M. Crochepierre voulait se faire une spécialité de portraits de vieilles femmes, il aurait un grand crédit. Peut-être, cependant, n'aurait-il pas une nombreuse clientèle, car il creuse une ride avec des scrupules de micrographe. M. Sully-Prudhomme, de

l'Académie française, s'est fait, je ne dirai pas immortaliser — il est déjà immortel — mais reproduire par M. Georges-Sauvage. M. Constans a confié les traits du ministre de l'intérieur à M. Adolphe Yvon. Mademoiselle Eames, de l'Opéra, s'est adressée à M. Julian Story, son compatriote. M. Paul Mounet, de la Comédie-Française, à M. de Laubadère. M. de Munkacsy nous donne un portrait disposé dans le goût de celui qu'il exposait l'année dernière. M. Calbet a envoyé un curieux portrait de M. Falguières. Madame Cœffier un portrait très ressemblant de M. Lamoureux. Au cours d'une première visite au Salon du Palais de l'industrie, je n'ai pu noter tous les portraits habilement peints. Ils sont en grand nombre. Je reviendrai sur cet intéressant sujet.

Le paysage est brillamment représenté au Palais de l'Industrie. A côté des envois toujours très applaudis de M. Harpignies, de M. Français, de M. Pelouze, de M. Auguin, de M. Luigi Loir, de M. Bernier, de M. Busson, de M. Guillemet, de M. Gagliardini, de M. de Curzon, il faut signaler M. Le Liepvre, qui expose deux toiles d'un effet décoratif puissant, M. Paulin Bertrand, M. Eugène Giraud, de Marseille. Les *Trembles en automne,* de ce dernier, et *Sous les pins*, du premier, sont de belle et simple observation. M. Émile Isembart, M. Edmond Yon, M. Yarz, M. Alexandre Nozal, M. Quignon, retrouveront leurs succès des années précédentes.

La nature morte a ses serviteurs habituels : Monginot qui est un maître; Bail, qui accommode la pomme de terre à merveille; Fouace et beaucoup d'autres. Puis les amants des fleurs : Jeannin, Quost. M. Mérite adore les bêtes : le *Combat de sangliers* servirait de thème à une tapisserie amusante. C'était la coutume au début de ce siècle de qualifier de « tableau de genre » ce que l'on n'appelait point « tableau d'histoire ». Dans la pensée de nos ancêtres, la peinture d'histoire devait se complaire à la reproduction d'une scène historique dans un cadre de vaste proportion, et tout ce qui n'avait pas un certain métrage de convention rentrait dans ce que

les magasins de nouveautés pourraient intituler le « rayon du genre ».

L'*Hospice des vieillards*, de mademoiselle Marie Heyermans, est-il un tableau de genre? Je serais fort en peine de le cataloguer à ce point de vue. Ce que je constate, c'est que l'effet général en est bon, et qu'il serait meilleur si la figure du premier plan et celle du second ne venaient rompre l'harmonie de la vue de cette salle d'hospice bien vue, bien étudiée, bien rendue.

L'*Enterrement à bord,* de M. Frank Brangwyn, est une œuvre vraiment forte par la puissance de l'impression, par la sobriété de la facture, par l'intérêt de la scène.

M. Dessar est l'américain qui a fait à Étaples un tableau exquis.

M. Bosch-Reitz est un artiste du plus grand avenir. *Le Soir de la vie* a des parties de premier ordre, et dans le *Fumeur,* les mains sont indiquées avec une véritable maîtrise.

Voilà trois étrangers qui témoignent, avec bien d'autres, de la salutaire influence que le mouvement français exerce sur les arts.

Parmi les Français, si j'ai eu à regretter que M. Ferrier transportât à Berlin une traduction affaiblie de l'art vénitien, je rencontre nombre d'artistes qui se font honneur de demeurer personnels.

Il faut citer parmi ceux-là, sous réserve d'un examen plus complet de leurs œuvres, M. Ernest Bordes qui expose le *Laminoir*; M. Bompard avec deux vues de l'*Oued Chetma;* M. Buland, *Conseil municipal et commission de Pierrelaye;* M. Charpentier, *Le retour;* M. Chigot, *Perdus au large;* M. Max Claude, *Promenade;* M. Dantan, *Une restauration;* M. Debat-Ponsan, *Les jeunes bœufs;* M. et madame Demont-Breton, *Les marguerites* et *Le Messie;* M. Flameng, *Baptême dans la Basse-Alsace;* M. Paul-Hippolyte Flandrin, la *Conversion de saint Eustache;* M. Gervais, les *saintes Maries;* M. Gabriel Guay, *La mort du chêne;* M. Lagarde, *Jeanne d'Arc;* M. Jacquesson de la Chevreuse, *Devant son miroir;* M. Kowalsky, *le Printemps;* M. Laurent-Desrousseaux, *Chez les*

sœurs; M. Julien Leblant, *le Grand-père;* M. Le Sidaner, *la Bénédiction de la mer;* M. Moreau de Tours, *la Mort de Vaneau;* MM. Boutigny et Grolleron, sujets militaires; M. Normann, avec ses *Vues de Norwège;* M. Sautai, *le Cloître;* M. Sinibaldi, *Manon Lescaut;* M. Tattegrain, *Vérotières au petit jour;* M. Tenré, M. Thévenot. M. Vollon, qui est un orfèvre de la grande famille.

Les organisateurs du Palais de l'Industrie ont eu la bonne idée de placer la gravure mieux que les années précédentes. La gravure fait depuis quelque temps des efforts pour que l'on parle d'elle et que l'on s'intéresse à sa fortune. Les graveurs qui s'intitulent burinistes, et qui ajoutent cependant à l'emploi du burin des procédés empruntés à la méthode des aquafortistes, ont fait une exposition récente au Cercle de la Librairie. Les aquafortistes ont ouvert de leur côté une exposition dans les galeries de Durand Ruet, rue Lafitte. Ces deux expositions ont été très visitées. Nous possédons aujourd'hui des artistes de premier ordre dans tous les genres de gravure, de même que nous avons, dans un ordre d'art beaucoup trop dédaigné par les pouvoirs publics, je veux parler des dessinateurs qui font des illustrations pour les livres et les revues, des producteurs hors ligne. Convient-il de donner aux uns et aux autres les encouragements que l'on donne à ceux qui cultivent les autres branches de l'art. Cela ne saurait faire doute. Il ne faudrait pas s'exposer, comme on l'a fait dans ces dernières années, à laisser disparaître un homme de génie comme Gaillard, et à le voir honoré ainsi qu'il l'a été récemment à Vienne sans avoir fait pour lui ce qu'il était du devoir de la France de faire.

Mais je m'empresse d'ajouter que si les organisateurs du Salon du Palais de l'Industrie ont réservé des salles bien aménagées à l'exposition des graveurs, ceux-ci n'en ont pas tiré le parti qu'ils en pouvaient tirer. Ils ont accumulé les cadres dans un espace restreint, au lieu de disposer, dans les milieux, des épines plus nombreuses qui eussent permis d'obtenir, sur les parois, l'isolement des épreuves. Il est vraiment très étrange que l'on ne puisse pas

s'accoutumer à profiter des bons exemples que nous offrent les musées étrangers.

J'en dirai tout autant de l'exposition des plans d'architectes. Quand donc se décidera-t-on à faire une exposition d'architecture qui intéresse le public? Il suffirait pour cela de demander aux exposants des fragments exécutés et d'associer à ces fragments les parties décoratives qu'y pourraient joindre les peintres, les sculpteurs et ceux que l'on appelle les artistes industriels. La foule ne manquerait pas à une exposition ordonnée de la sorte et dût-on y consacrer la galerie des machines au Champ de Mars, on trouverait assurément un large bénéfice dans les entrées de ceux qui la visiteraient.

Il serait tout à fait banal de se livrer ici à une dissertation sur la supériorité de l'école de sculpture française. Mais ce que l'on ne saurait trop répéter, c'est que cette supériorité a été constante, c'est que depuis le XIe siècle la France a presque sans interruption produit des sculpteurs dont le génie a été très longtemps méconnu.

Lorsque, en 1879, j'ai proposé à la commission des monuments

historiques de former le musée de sculpture du Trocadéro et que Viollet-le-Duc mit sa haute compétence au service de cette idée que les Vitet, les Mérimée et lui-même avaient déjà caressée sans la pouvoir réaliser, j'avais d'abord pour but de refaire, au profit des études contemporaines, l'histoire de notre art national dans une de ses plus glorieuses manifestations, et je me proposais en outre de montrer combien à toutes les époques l'exécution des détails s'était toujours pliée aux exigences de la conception de l'ensemble.

L'alliance étroite qui doit exister entre l'architecte, c'est-à-dire le maître d'œuvre, et celui qui est chargé d'une partie de la décoration d'un édifice, d'une place ou d'un jardin, a été observée par l'art français avec une fidélité qui a grandement contribué à consacrer sa puissance, et il faut arriver jusqu'à nos jours pour constater cette ère d'incohérence qui nous vaut de si étranges et de si inutiles productions en aussi grand nombre. Les cathédrales de Chartres, de Rouen, d'Auch, de Beauvais, d'Amiens, etc., montrent ce que cette alliance a enfanté de chefs-d'œuvre, et l'on ne sait qui l'on doit le plus admirer, quand on considère l'œuvre produite, tant l'auteur principal et ses collaborateurs sont demeurés unis dans cette magnifique élévation de la pensée française.

La sculpture française, comme la peinture française, a subi au XVIe siècle l'influence italienne. Mais la résistance a été plus grande de la part des sculpteurs. Les maîtres de cet art ne se contentèrent pas de se tenir sur la défensive devant l'envahissement du mauvais goût italien. Ils prirent l'offensive. Ils allèrent jusqu'à Rome avec Jacques d'Angoulême combattre le bon combat, et si quelques-uns sacrifièrent à la passion mythologique, ce fut le petit nombre. Le mouvement qui se produit depuis quelques années, fera, dans la sculpture comme partout, lente mais sûre justice de cette contagion du pastiche qui, au commencement de ce siècle, a sévi avec une recrudescence nouvelle.

A l'heure actuelle, on est en plein désarroi. C'est, comme je

le disais tout à l'heure, l'ère de l'incohérence. Les sculpteurs qui font des envois chaque année dans les expositions, ne savent pas le plus souvent pourquoi ils font ces envois. Leurs compositions sont également propres à orner un musée, à décorer un jardin ou à prendre place dans un appartement. Ils cherchent à être récompensés, puis à vendre. Des jurys et des commissions sont chargés de leur donner cette double satisfaction ou tout au moins l'une ou l'autre de ces satisfactions. Les jurys mettent très sérieusement des petits papiers dans une urne, ils déplient gravement ces papiers et il résulte de ce dépouillement des votes un classement des mérites. Les commissions circulent avec non moins de sérieux, décident que telle œuvre doit être achetée de préférence à telle autre, puis on met le tout dans un dépôt d'où l'on répartit dans les musées, sur les places publiques et dans les squares. C'est à cette dernière opération que nous devons de voir, dans le Jardin des Tuileries par exemple, des œuvres de sculpture disparates et disproportionnées, semées indifféremment sur des pelouses au gré des bureaux de telle ou telle administration. Le spectacle est grotesque, tellement grotesque que si l'on va à Versailles, on en revient séduit par l'harmonie de la décoration du parc et tout prêt à déclarer que notre époque est entachée de barbarie, alors qu'elle est tout simplement affligée du mal bureaucratique.

Lorsque l'on a construit tout récemment l'Hôtel de Ville, l'architecte a pratiqué, sur la façade et sur les côtés, un certain nombre de niches destinées à recevoir des statues. Ces statues ont été commandées à tant le mètre et on les a juchées dans leurs niches sans se préoccuper de leur degré d'exécution, des nécessités du recul, des exigences de l'ensemble architectural. Les commissions avaient fonctionné.

Plus récemment on a eu l'ingénieuse pensée de mettre beaucoup de sculpture dans le Panthéon après y avoir mis beaucoup de peinture, en s'adressant à beaucoup de sculpteurs comme on s'était adressé à beaucoup de peintres, et l'on a été tout surpris

Jean Paul Laurens

de constater, après une exhibition de maquettes, que les sculptures ne s'accordaient pas plus que les peintures. Et alors on a demandé à celui-ci de faire plus grand et à celui-là de faire plus petit.

Il serait cependant très simple de mettre un terme à cet état de choses. Il suffirait que l'État, que les villes fissent comme les particuliers, qu'ils indiquassent leur volonté de poursuivre telle ou telle décoration. Il se créerait immédiatement une collaboration entre les architectes et les sculpteurs, et l'on verrait chaque année dans les expositions non plus la statue à tout faire, mais l'œuvre d'art préoccupée de sa destination.

Veut-on un exemple de ce que pourrait être l'encouragement dans de telles conditions? Nous avons pris à tâche de réunir dans le Louvre les chefs-d'œuvre de l'art français. Quoi de plus naturel que de placer dans les jardins qui entourent le Louvre, depuis ceux de la rue de Rivoli jusqu'à celui du Carrousel en passant par les jardins de la Colonnade et le jardin de l'Infante, des monuments élevés à ceux qui ont honoré cet art? Pourquoi ne pas entreprendre une belle décoration, et cela sans hâte, en laissant se produire dans les expositions annuelles les projets qui pourraient contribuer à la commencer, à la continuer, à la compléter? Ce que je dis du Louvre peut se dire de tout autre point de Paris, du Bois de Boulogne ou de celui de Vincennes.

Si lentes que puissent être des opérations de ce genre, elles seraient préférables à ce système qui consiste à faire des commandes sans mettre d'accord ceux qui les ont reçues ou à jeter au hasard, sur les pelouses de nos jardins, des statues qui sont souvent fort étonnées de s'y voir, n'ayant jamais entrevu que la bonne fortune qui les pouvait placer en réductions sur la pendule d'un petit ménage. Je recommande d'ailleurs à ceux qui auraient besoin d'être édifiés sur l'influence des bureaux dans les arts de se promener dans les couloirs de l'Opéra où l'on a déversé une série de bustes. Il y en a qui ont de grosses têtes, d'autres de plus menues. C'est comme un de ces jeux de massacre que l'on voit à la foire de

Neuilly, et j'ajoute que quelque-unes de ces œuvres d'art sont d'une conception aussi pure que les bonshommes sur lesquels les forains vous invitent à vous exercer avec des balles élastiques. Mais c'est là un sujet sur lequel je reviendrai. Je reprends mon examen du Salon des Champs-Élysées.

Dans la section de sculpture il faut noter : la *Princesse de Galles*,

du regretté M. Chapu, et sa statue du *Cardinal de Bonnechose,* la *Diane*, de Falguière, et son buste de *M. Paul Dubois*, *En pénitence,* groupe en marbre commandé à M. Mercié par M. B.....r, et la *Toilette de Diane,* statuette, un *Mozart enfant*, de M. Barrias, que l'artiste n'avait donné qu'en bronze, et qu'il vient d'exécuter en marbre, pour M. Carl Jacobsen, de Copenhague, l'*Alsace et la Lorraine se réfugiant au pied de l'autel de la Patrie*, de

M. Bartholdi, fragment du monument élevé à Gambetta, à Ville-d'Avray, par les Alsaciens-Lorrains, l'*Éternel Poème,* de M. Antonin Carlès et un buste d'un sentiment exquis du même, la *Jeanne d'Arc,* de M. Allar, le *Général Lassalle*, de M. Cordier.

M. Maurice Ferrary expose une *Phrynée,* statue en plâtre. Le mouvement en est trop violent mais l'observation de la nature y est des plus poussées, et à ce point de vue cette figure appelle quelques réflexions. M. Ferrary est un des plus brillants élèves de l'École de Rome. On n'a pas perdu le souvenir de ses envois qui traduisaient le trouble où le séjour de Rome peut jeter une volonté mal préparée par l'enseignement de l'École des Beaux-Arts à affronter la vue des œuvres si diverses qu'offre l'Italie. M. Ferrary est revenu à Paris, hésitant, comme l'ont été, à une autre époque, les Auguier, se demandant s'il fallait revenir à la tradition française qui veut que l'on serre la nature de près, ou s'il devait poursuivre les recherches commencées dans un sens étranger à sa manière de sentir. M. Ferrary a pris le sage parti de redevenir Français. Ses maîtres ne manqueront pas de lui reprocher d'avoir sacrifié l'apprêt et la représentation du sujet à l'étude consciencieuse de la nature. Ils pousseront les hauts cris devant ce qu'ils appellent les difformités du nu, ces braves gens ayant de par la grâce de Dieu reçu mandat de rectifier, d'améliorer, d'idéaliser notre misérable construction humaine. M. Ferrary sera certainement excommunié, mais il pourra s'en consoler en pensant qu'il a fait une excellente étude.

Frémiet a caressé avec sa passion de grand artiste une statuette de *saint Georges*. M. Gérome expose une *Danseuse* et un *Lion,* M. Guilbert a *la Revanche*, M. Labatut la statue de *Pascal Duprat,* M. Lambert le buste de *M. Le Royer, le Président du Sénat,* M. Larche, un joli groupe, *la Prairie et le Ruisseau,* M. Marqueste envoie le buste de *M. Patenôtre,* M. Lormier, celui de *Mademoiselle Yvette Guilbert* que je remercie en passant de la bonne grâce avec laquelle elle est venue, l'an dernier, se mettre à la disposition de l'œuvre

des marins, et que j'espère bien remercier encore cette année, lorsque nous organiserons cette même fête d'utile bienfaisance. M. Auguste Paris a disposé, à l'extrémité du jardin, la *partie principale du monument qui va être élevé à la mémoire de Danton.* Michel Colomb disait que la première qualité d'un groupe décoratif devait être la simplicité. M. Puech a un bon buste de *M Constans, ministre de l'Intérieur,* M. Jules Roche a choisi M. Roulleau, M. Stéphan Sinding, de Norwège, a fait sous ce titre *Homme et Femme* un groupe en marbre destiné sans doute à la Société qui s'occupe de la grosse question de la repopulation du monde. M. Fagel expose un buste de *M. Cavelier,* qui est des plus remarquables.

Les deux dernières œuvres de Delaplanche figurent au Palais de l'Industrie. Je me reprocherais de ne pas nommer MM. Aizelin, Zacharie, Astruc Bernstamm qui a un excellent buste du *baron de Morenheim,* M. Boucher avec sa grande statue *A la Terre,* M. Auguste Cain qui a traduit en bronze son *Aigle* et ses *Vautours* exposés l'année dernière en plâtre, M. Chatrousse, Mademoiselle Amélie Colombier, buste de *M. Paul Déroulède,* M. Gustave Crauk, bustes de *M. le général Sègretain* et de *M. Corbon,* M. Croissy, M. Étienne Leroux, M. Henry Cros, M. Delhomme, statue de *Lazare Carnot,* M. Denécheau, M. Doublemard, M. Dumilâtre, M. Jacques Froment-Meurice, auteur d'une gracieuse plaquette inspirée par Mademoiselle Invernizzi, M. Gaudez, et M. Gaubert qui a fait le buste en plâtre de mon collègue et ami *M. Delcassé,* M. Lange Guglielmo, dont le *portrait de feu Émile Richard* est frappant de ressemblance, M. Hennequin n'a pas été moins heureux en reproduisant les traits de *M. Trélat,* M. Houssin nous donne un buste plâtre de *Madame Céline Montaland,* M. Iselin, celui de *M. Tisserand,* M. Jacques, un médaillon de *M. Bianchi,* M. Laoust, une statue : *La Musique.*

Les envois de M. Agathon Léonard sont toujours intéressants. M. Marius Martin expose le bronze de son groupe *Après la classe.* Le *Souviens-toi* de M. Gustave Michel manque d'émotion. M. Mathurin Moreau s'est inspiré de Jeanne d'Arc, et M. Moreau-Vauthier

LOUIS
THEPOR

a donné une *Bacchante* raffinée d'exécution. J'aurai, au cours de cette revue, à parler de M. Peynot et de son *Souvenir,* ainsi que de MM. Pézieux, Rolard, Saint-Vidal, Soldi, Steiner, Suchetet, Tourgueneff, Valton. Dès aujourd'hui je tiens à louer la statue en bois de M. Bloch : *Martyre;* les deux bustes de M. Desca, l'*Agrippa*

d'Aubigné de M. Pierre Rambaud, une petite merveille de goût fin et délicat et le monument au *Petit soldat,* de M. d'Astanières.

II

S'il doit être décerné une médaille d'honneur à l'issue du Salon des Champs-Élysées, et si cette médaille doit être attribuée à l'artiste qui a mis dans son œuvre la note d'art la plus élevée, je ne crois pas que personne la mérite davantage que M. Élie Delaunay.

M. Élie Delaunay est l'un des artistes les plus complets de

notre temps. Il a su, avec une admirable conscience, se débarrasser de la plus grande partie des préjugés d'une éducation mauvaise et, loin de chercher le bruit des succès faciles et retentissants, il est demeuré fidèle à la recherche de la vérité, la poursuivant dans le silence de l'étude.

Le portrait de l'archevêque de Sens, qu'il expose cette année, trahit par le dessin et par la disposition générale, la préoccupation de demeurer en pleine possession de son modèle. Dédaignant ce que son érudition aurait pu emprunter aux arrangements du passé, il a peint le plébéien parvenu à la dignité de prélat, en lui gardant ce que lui-même a su conserver de sa gaucherie naïve sous son vêtement pompeux.

Je ne voudrais rien dire de désobligeant pour l'archevêque de Sens. J'y aurais très mauvaise grâce. En 1889, lorsque j'ai demandé à mes collègues de la commission des monuments historiques d'organiser au Trocadéro cette exposition rétrospective des objets d'art français dont les trésors d'églises ont été le grand attrait, M. Bernadou a été au nombre des prélats qui se sont joints à nous avec empressement. Seul, il a même consenti à faire partie de la commission d'étude. Je garde donc à l'archevêque de Sens une profonde reconnaissance. Il est de son siècle et il a su en conserver l'allure. Et je sais un gré infini à M. Élie Delaunay de l'avoir affirmé à l'aide de l'admirable portrait qu'il nous présente cette année.

Certainement M. Henner, avec son *Christ* et sa *Madeleine*, est un artiste puissant, qui ne doit rien au peintre du *Saint-Gérôme*, mais la médaille d'honneur admise, je la donnerais, je le répète, à M. Élie Delaunay, tout en regrettant que les artistes n'aient pas honoré depuis longtemps, d'une façon exceptionnelle, l'artiste qui a nom Henner.

J'ai entendu professer une grande admiration pour le *Samson* de M. Bonnat. Personne n'a, pour employer une expression familière à nos pères du Directoire, moissonné plus de lauriers que M. Bonnat. Personne n'a dépensé plus de talent que M. Bonnat.

Personne enfin n'a le goût plus fin, plus avisé dans le choix des chefs-d'œuvre dont il s'entoure. Sa collection de dessins est la plus merveilleuse qui se puisse voir. Mais pourquoi M. Bonnat ne veut-il pas se décider à serrer la forme, et à se mettre à la poursuite de cet irréprochable qui a fait de M. Ingres l'homme du plus pur génie ? Je laisse de côté les critiques faciles que l'on peut faire à certains procédés de M. Bonnat, les plaisanteries que j'ai moi-même faites plus haut sur la monotonie de ses fonds, mais je prends ses tableaux pour ce qu'ils sont, et j'estime que M. Bonnat est coupable de ne pas se montrer plus sévère pour lui-même. Il a prouvé, dans son saint Vincent de Paul, qu'il est capable des beaux efforts. Pourquoi ne les pas renouveler ?

En me servant tout à l'heure du mot irréprochable, je ne songeais nullement à M. Bouguereau, au nom duquel l'on a coutume d'associer ce qualificatif. L'année dernière, j'ai eu le plaisir de passer toute une journée à La Rochelle, avec M. Bouguereau. C'était pendant le séjour du Président de la République dans l'Aunis. Nous étions demeurés sur le continent pendant l'excursion que faisait le Président dans l'île de Ré. Le temps était chaud, les ombrages du Mail propres aux longues causeries. M. Bouguereau est un des rares hommes de ce temps qui aient une conviction.

Cette conviction, il la défend avec une véritable éloquence. Et l'on ne peut que donner son estime à un homme aussi persuadé qu'il ne se trompe pas. En 1889, j'ai été en complet désaccord avec M. Bouguereau, au sujet des expositions des beaux-arts. M. Bouguereau pensait que nous n'avions pas à montrer aux visiteurs de l'Exposition universelle les chefs-d'œuvre de l'école française, en un mot que l'exposition centennale que j'avais proposée en 1885 était inutile, nuisible même aux intérêts des artistes contemporains. Il redoutait que les morts fissent tort aux vivants. Une telle préoccupation n'était pas de nature à me toucher, non plus que la grande majorité de la commission réunie rue de Valois, sous la présidence de Castagnary. Cette commission avait le vif

désir de remettre les choses au point, en montrant notre école dans tout son éclat et sa puissance. M. Bouguereau fut donc visiblement contrarié au cours de l'Exposition de 1889, par la mise en pratique de notre programme, et il ne se lassa pas de dire que si les musées sont faits pour les morts, les expositions doivent être réservées aux vivants. Au fond, une telle opinion peut être soutenue, mais j'ai le regret de ne pouvoir la partager, et je persiste à penser que nous avions le devoir, en 1889, de mettre en lumière ce que l'on a trop longtemps maintenu dans l'ombre, et de faire connaître des artistes que des préjugés administratifs affectent d'ignorer.

Je me sers à dessein de cette expression « les préjugés administratifs », parce que nous n'en sommes plus aux distinctions d'écoles. On peut aujourd'hui, et il faut s'en féliciter, marquer dans la marche de l'école française des tendances différentes, mais l'heure des grandes luttes est passée. Les doctrines violemment accusées ont fait place à une force de volonté universellement répandue, qui pousse bon gré mal gré tous les artistes vers les idées larges, et leur fait perdre de vue les conceptions étroites. L'Académie des Beaux-Arts ne représente plus rien qu'une collection d'hommes venus de points divers, mais incapables de formuler une opinion collective. Elle cherche à rattacher certaines traditions à un système d'enseignement qui les contredit, et tout naturellement ce système d'enseignement la dessert à chaque pas, si bien qu'elle en est réduite à représenter simplement la mauvaise humeur devant des manifestations qu'elle ne sait ni diriger, ni empêcher. Sa seule ressource est de s'abriter derrière ce qui reste de préjugés administratifs pour faire obstacle à ce qui la choque.

En 1881, lorsque j'ai voulu apporter dans l'organisation de l'école des Beaux-Arts les réformes dont personne ne peut contester l'utilité, j'ai rencontré cet état d'esprit chez quelques-uns des membres du conseil d'administration de l'école. Il leur paraissait inadmissible que l'on pût concevoir une école supérieure des Arts comme elle

avait été conçue à son origine, c'est-à-dire une académie largement ouverte, réunissant tous les éléments d'instruction, pourvue des professeurs qui peuvent enseigner ce qui s'enseigne, et débarrassée des leçons qui ne sauraient être raisonnablement données. Tous ceux qui avaient gardé le souvenir des précieux avis qui étaient jadis prodigués à l'école, à l'aide du roulement constant des professeurs, partagèrent mon opinion, mais la majorité que je pus

réunir se transforma en majorité contraire, lorsque le gouvernement eut passé en d'autres mains, et aujourd'hui on poursuit, à l'école des Beaux Arts, la chimère de faire de toutes pièces des peintres, des sculpteurs et des architectes, au lieu de s'attacher à faire revivre ce que la variété des conseils y donnait jadis de véritablement fortifiant.

Lorsque l'on parcourt les galeries du Salon des Champs-Élysées on se rend, plus que partout ailleurs, un compte exact de la regrettable influence que l'uniformité du système d'enseignement

en honneur à l'École des Beaux-Arts et dans ses prolongements, engendre d'œuvres banales et dépourvues d'intérêt. La plupart des exposants ont appris là ce que l'on pourrait appeler la facilité de parler, mais ils s'expriment dans un langage qui ne s'attache qu'à l'écorce des choses. Chez quelques-uns le désir de plaire enlève jusqu'à la faculté de penser. Il est assurément très bon de regarder, d'étudier ce qui a été fait avant nous, mais, pour recueillir le fruit de ces études, pour profiter de ce que l'on a vu, il faut y ajouter la méditation. C'est, comme on l'a dit très justement, le grand livre de la nature qui apprend l'usage que l'on peut faire des autres livres, et qui seul, transforme un homme savant en un homme réellement maître de sa science.

Il est toujours fort malaisé, malgré le dicton populaire, de se livrer à la critique. On s'expose à chagriner des vanités et à contrarier des espérances, mais il ne faut cependant jamais se lasser de dire à ceux qui sont assez bien doués pour aspirer à la véritable gloire qu'ils perdent leur temps à rechercher les succès éphémères. Quand on rencontre des artistes aussi bien armés pour la lutte que M. Axilette par exemple, pour citer l'un des exposants des Champs-Élysées qui sont le mieux en possession des ressources du métier, on est tenu de leur dire qu'ils nous doivent d'autres productions que l'*Été*. Je suis tout prêt à reconnaître que les *Jeunes Bœufs,* de M. Debat-Ponsan, sont une composition des plus recommandables ; que le *Printemps fleuri*, de M. Franc Lamy, que les *Huns,* de M. Checa, sont loin d'être choses indifférentes, mais on pouvait s'attendre, après le Salon de l'année dernière, à voir MM. Debat-Ponsan, Lamy et Checa pénétrer plus avant dans la forme d'art qu'ils avaient choisie, et ne pas rééditer leurs tableaux précédents en affaiblissant l'accent qui avait pu séduire. Le *Grand-Père*, de M. Le Blant, est, en dépit de toutes ses qualités, loin de grandir la renommée du peintre des chouans. En revanche, M. Laurent-Desrousseaux, avec la scène *Chez les Sœurs*, M. W. Gay, avec le *Plain-chant,* M. Jean Geoffroy, avec l'*Asile de Nuit,* ont ren-

JACQUES WAGREZ

contré d'heureuses inspirations dans le même ordre d'idées qui a inspiré mademoiselle Heyermans. Je me reprocherais de ne pas insister sur le haut intérêt que présente la *Jeanne d'Arc* de M. Lagarde. M. Lagarde apporte, dans l'art contemporain, une note qui est très personnelle et qui lui a déjà fait une place des plus honorables dans l'école moderne. Il est très regrettable que M. Lagarde n'ait pas été chargé, dans l'un de nos monuments publics, d'une décoration d'ensemble qu'il conduirait à merveille. En parlant des paysagistes, je n'ai pas dit tout ce que l'on peut justement dire de l'œuvre de M. Petitjean. Cette œuvre est déjà considérable. Dans chacune de nos expositions, M. Petitjean apporte des études qui témoignent d'un vrai respect de la chose vue. *Verdun, le soir,* met cette année M. Petitjean hors de pair et les *Dunes de Rosandaël,* montrent combien est grande la variété de son talent. Au nombre des heureux de ce temps, il faut mettre en première ligne M. Jules Breton. M. Breton est peintre, il est poète. Il est, de plus, dans sa propre famille, le chef d'une tribu de peintres et de poètes. Le succès vient à lui et aux siens comme un habitué de la maison. M. Jules Breton veut-il bien me permettre de dire que l'on doit à ses hôtes d'autant plus d'égards qu'ils se font un plaisir de vous visiter, et que le *Pardon de Kergoat,* où le type du même personnage se rencontre trop fréquemment, eût gagné à être d'une observation plus creusée? Si, d'autre part, les *Marguerites,* de M. Demont, étaient dans une atmosphère moins alourdie, elles fleuriraient mieux, et madame Demont-Breton perd trop de vue la naïveté de facture qui donnait à ses premières œuvres un charme particulier. M. François Flameng est, lui aussi, au nombre des favorisés de la fortune. Il aborde tous les sujets avec un égal succès. La personnalité très réelle de son talent souffre visiblement de cette dispersion de ses travaux. Il est de mode de reprocher à des artistes comme M. Henner de faire constamment la même chose, et ce reproche est d'autant plus injuste que l'on ne parvient à posséder en art la *maestria* qu'à la condition de n'en-

treprendre que ce qui correspond exactement au caractère du talent que l'on possède. Si l'on veut bien examiner l'œuvre des plus grands, des Velasquez et des Rembrandt, on constate que si grande que soit la variété des sujets traités, l'œuvre entière émane d'une conception particulière, d'une manière de voir, d'interpréter et de rendre. Vouloir être tout à la fois mène le plus souvent, en dépit des plus admirables qualités, à diminuer sa marque personnelle. M. François Flameng peut utilement méditer ce précepte d'Horace qu'il faut s'attacher à la manière particulière que l'on a de s'exprimer, et qu'il vaut mieux perfectionner constamment cette manière que de chercher à emprunter des tours de langage qui nous sont étrangers et qui, par suite, ne sauraient convenir à notre talent. M. Jules Lefèvre, qui est un persistant, connaît bien la valeur de ce précepte. On peut discuter les mérites de sa *Nymphe chasseresse* Mais, ce que l'on ne saurait contester, c'est qu'il y a, dans toutes les œuvres de M. Jules Lefèvre, une recherche de la forme qui lui vaut la sympathie de tous ceux qui ont le respect des belles ambitions. Ce n'est pas que M. Benjamin-Constant n'ait, à un égal degré, le culte ardent de son art. Il en a donné des preuves et des preuves éclatantes, mais il a cédé au désir de multiplier les expressions de son talent et, bien que ses portraits de cette année aient gardé beaucoup des qualités de ses précédentes peintures, ils ne donnent pas l'impression de l'exposition que M. Benjamin-Constant avait faite de ses œuvres au Champ de Mars, en 1889, impression de profondeur et de clarté que révélait particulièrement son très remarquable tableau du *Pays de la Soif*. Ai-je parlé du *Laminoir*, de M. Bordes? Si je n'en ai point parlé, je répare l'omission. Le tableau est d'une belle tenue. Il est une petite toile qui possède un véritable charme, c'est le *Soir d'Été*, de M. Van der Weyden. Je voudrais aussi noter en passant la très ferme étude de mademoiselle Porgès, *Une Volonté*, et puis les envois de M. Léenhardt, de M. Thévenot. M. de Vuillefroy poursuit le cours de ses succès. M. Pasini est charmant. Le *Mariage*

E.L. WEEKS

de Bedreddin Hassan, de M. Cormon, est une amusante fantaisie, la *Mort de Vaneau,* de M. Moreau de Tours, nous représente un drame bien ordonné empreint de l'empoignante réalité du sujet. Les *Mendiants de Cordoue,* de M. Weeks, sont de belle allure.

Au moment où j'achevais cette partie de l'examen du Salon des Champs-Élysées, on a distribué les médailles. La médaille d'hon-

neur n'a pas été attribuée dans la peinture. Dans la sculpture, M. Boucher l'a obtenue avec son groupe *A la Terre.*

L'œuvre de M. Boucher est remarquable comme étude de nu. M. Boucher s'était déjà mis au premier rang avec son groupe des coureurs. Ses confrères l'ont honoré, et ils ont bien fait.

Je dis qu'ils ont bien fait dès que le système des récompenses est admis. Et malgré toutes les tentatives de suppression il est probable que ce système persistera longtemps, aussi longtemps que la vanité aura sa place dans les choses humaines.

C'est un spectacle quelque peu ridicule, cependant, que celui d'hommes qui ont souvent dépassé l'âge moyen et qui viennent

recevoir, sur une estrade, le diplôme qui consacre leur mérite; mais nos mœurs sont ainsi réglées que ce spectacle semble naturel et que les plus indépendants, à part de très rares exceptions, ne consentent pas aisément à s'en désintéresser.

Au nombre des médailles qui ont été décernées par le Jury des Champs-Élysées, il en est une que je veux signaler, parce qu'elle m'a donné, le système admis, une véritable satisfaction : c'est la médaille de première classe donnée à mon jeune compatriote et ami M. Barbaud, architecte. M. Barbaud a exposé une reconstruction du château de Bressuire. *Castrum quod vocatur Berzoriacum.* M. Barbaud est un des serviteurs de ce mouvement salutaire qui s'est produit à la fin du dernier siècle et qui a conduit les plus grands esprits à étudier les chefs-d'œuvre de l'architecture française et à leur rendre l'hommage qu'ils méritent. Pendant longtemps on a, dans notre pays, par un excès de modestie et par un engouement exclusif pour tout ce qui nous vient du dehors, dédaigné ce que la clarté, la mesure et la familiarité de l'esprit français ont enfanté de prodiges. Il a fallu que la Révolution, en remuant toutes choses, vînt se heurter aux monuments de notre civilisation antérieure pour les admirer. Il s'est rencontré, à ce moment, des patriotes qui ont édicté la première loi de protection qui a sauvé les richesses de notre art national, et il s'est trouvé un homme, Alexandre Lenoir, qui avec leur appui a su grouper la plupart de ces richesses menacées de destruction pour les soustraire aux risques de nos luttes. Pour la première fois on vit l'inscription d'un musée mentionner les monuments français. La tendance que l'on avait cependant, à cette époque, à vouloir copier les républiques de l'antiquité dans l'expression de leur art, fit longtemps obstacle à l'attention que l'on devait à notre propre patrimoine, et il s'établit immédiatement une rivalité entre ceux qui voulaient ne puiser l'enseignement des arts que hors de nos frontières et ceux qui pensaient au contraire qu'on le devait rattacher à nos traditions nationales. La lutte est aujourd'hui non moins vive, non moins ardente que dans ces premiers jours de bataille; mais

le culte de l'art français s'est développé, et l'on commence à reconnaître qu'il n'est point de siècle qui ait été plus calomnié tout en méritant plus d'admiration que ce merveilleux treizième siècle dans son extraordinaire épanouissement. Les architectes diplomates de la vieille école greco-romaine peuvent y mettre toutes les formes de l'habileté pour dissimuler leur défaite, et d'autre part les des-

servants de la pensée française peuvent faire toutes les concessions apparentes dans un but de conciliation, le fait n'en est pas moins là. Si nous voulons trouver la forme moderne, et j'entends par là la disposition pratique de nos habitations, c'est dans notre passé qu'il en faut chercher l'appareil et non point dans la reconstruction hypothétique de constructions qui ne conviennent ni à nos mœurs ni à notre climat. Nous traversons à cet égard une époque de transition qui trouble les cerveaux prompts à se laisser troubler.

En cette matière comme en toute autre il faudra bien finir par prendre parti. Il faudra se décider à créer un enseignement de toutes pièces et renoncer à greffer sur l'éducation donnée à l'École des Beaux-Arts des doctrines que celle-ci n'accepte pas. Un jour que l'on demandait à un homme d'État, à un moment où la magistrature française était pénétrée d'idées monarchiques, d'aider à la nomination d'un magistrat républicain, celui-ci répondit : « A quoi cela servira-t-il ? Tous les matins ma cuisinière verse une bouteille d'excellent vin de Bordeaux dans la barrique qui sert à faire le vinaigre. On tourne le robinet, et il sort toujours du vinaigre. Reformez la magistrature, vous ferez œuvre utile ; mais ne comptez pas que l'adjonction d'un magistrat républicain à une magistrature monarchique modifiera le caractère de l'institution ».

Lorsque nous avons créé le musée des moulages au Trocadéro, nous n'avons pas seulement voulu faire connaître la série admirable et ininterrompue des chefs-d'œuvre de l'art français, nous avons eu le ferme projet de créer là un centre d'enseignement, qui servirait de point de départ à une éducation nouvelle et nécessaire. Et quand nous voyons des jeunes gens comme M. Raymond Barbaud déserter le portique et la colonnade pour étudier l'art qui est l'honneur et la gloire de notre race, nous applaudissons à cette tendance qui nous éloigne, Dieu merci ! des banalités insupportables qui constituent le fond de l'enseignement officiel.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, ce qu'il faut d'ailleurs se décider à entreprendre, c'est l'exposition vraie des travaux d'architecture en montrant au public non pas seulement des plans, coupes, relevés ou aquarelles séduisantes à l'œil, mais des morceaux exécutés. Il est temps que l'architecte montre qu'il veut reprendre son rôle de maître d'œuvres et que, s'assurant la collaboration de toutes les manifestations d'art qui contribuent à donner à l'ensemble de sa composition sa véritable physionomie, il expose des conceptions qui donnent la notion de l'effet général qu'il a voulu obtenir.

Ce n'est qu'à la condition de prouver qu'ils sont capables de

diriger, qu'ils ressaisiront la direction qui doit leur appartenir.

Quelle étonnante exhibition l'on eût pu faire en 1889, si l'on avait tout simplement, à l'aide de moulages, reconstitué ces édifices du moyen âge et de la Renaissance où tout est conçu, mesuré, exécuté dans un équilibre si parfait !

Quelques jours après l'attribution des médailles par le jury du Salon des Champs-Élysées, le conseil supérieur des Beaux-Arts s'est réuni sous la présidence du ministre et a donné les encouragements que l'État a institués sous forme de prix du Salon et de bourses de voyage. C'est M. Gervais qui a obtenu le prix du Salon, en concurrence avec M. Chigot et M. Henri Martin. J'ai déjà dit tout le bien que je pense de M. Henri Martin et de son tableau *Chacun sa chimère*. L'avenir dira si l'artiste tient ses promesses. M. Chigot, qui est de la colonie d'Étaples, a exposé sous ce titre : *Perdus au large,* une toile de grande dimension, d'un effet dramatique voulu et d'une exécution serrée, bien qu'un peu lourde. Depuis 1886 M. Chigot a obtenu de nombreuses récompenses. Il possède aujourd'hui un talent dont on peut aimer ou ne pas aimer la forme, mais qui ne se modifiera certainement pas. A ce point de vue le conseil supérieur des Beaux-Arts a bien fait de lui préférer, au troisième tour de scrutin, M. Gervais, qui peut mieux que M. Chigot profiter des avantages que donne la première des bourses de voyage, appelée prix du Salon. Le tableau de M. Gervais a pour titre les *Saintes Maries*. Le livret ajoute : « Jetées presque nues dans une barque désemparée, elles abordèrent miraculeusement dans les marais de Provence. » Trois femmes placées dans une barque qui échoue sur le sable, offrent en effet à M. Gervais des variations fines et délicates sur cet éternel et admirable thème du nu. Peut-être voudrait-on ces trois jeunes femmes moins promptes à prendre des attitudes élégantes, mais ce que l'on ne saurait contester, c'est qu'elles ont donné prétexte à une étude des plus remarquables. On trouverait, en parcourant le Salon des Champs-Élysées, peu de morceaux aussi bien peints

que les *Saintes Maries* de M. Gervais. M. Laurent-Desrousseaux concourait pour le prix du Salon. Il n'a point réuni de suffrages et il ne faut point que cet échec l'étonne. *Chez les sœurs,* avec toutes les brillantes qualités qui en font l'un des plus intéressants tableaux du Salon, n'est pas à la hauteur de l'envoi que M. Laurent-Desrousseaux avait fait l'année dernière. Le conseil supérieur des Beaux-Arts est sans aucun doute demeuré sous cette impression de l'an passé, et c'est ce qui l'a empêché de donner ses suffrages à M. Laurent-Desrousseaux.

Les trois bourses de voyage attribuées à la peinture ont été données à MM. Le Sidaner, Orange, Abel Boyé. M. Le Sidaner a envoyé au Salon la *Bénédiction de la mer*, d'une jolie invention et d'une grande simplicité dans l'arrangement. M. Orange est un peintre fin, délicat, qui se plaît aux scènes intimes. M. Albert Boyé a montré de grandes et sérieuses qualités dans sa belle étude de femme vue de dos, qu'il intitule *Crépuscule*. M. Louis de Schryver, avec la *Fin d'un rêve,* méritait un encouragement, et il est regrettable que l'on n'ait pu encourager de même M. Franzini d'Issoncourt, dont j'ai signalé le beau portrait de femme ; M. Bellet, qui est plein d'avenir ; M. Chalon, qui marche sur les traces de M. Rochegrosse ; M. Charles Bitte, pour sa *Dalila ;* M. Léandre, dont le tableau est simple et émouvant ; M. Darien, qui est un peintre de portraits ; M. Denlhy avec sa *Vénus blessée ;* M. Weiss, qui a deux très bons tableaux, et M. Chartier, l'auteur de la *Dernière pensée*. Dans la sculpture, M. Holweck a obtenu une bourse de voyage au premier tour de scrutin. M. Holweck est représenté aux Champs-Élysées par deux groupes : un groupe en plâtre, *Vestale allant au supplice,* et un groupe en bronze, *le Vin*. L'une et l'autre de ces compositions marquent un grand effort, et un effort heureux. Encouragement oblige. M. Holweck a été, de la part du conseil supérieur des Beaux-Arts, l'objet d'une distinction des plus flatteuses. Il nous doit pour le Salon prochain une œuvre personnelle. J'aurais voulu voir M. Saulo arriver dans les mêmes

conditions. Je sais bien que sa figure présente des incorrections nombreuses et parfois une insouciance trop grande du modelé, mais elle est d'allure très française, et à ce titre elle se recommandait particulièrement au choix du conseil des Beaux-Arts. Mademoiselle Itasse l'a emporté pour la troisième bourse sur M. Bloch qui a une vigoureuse figure en bois; sur M. Anglade, très imprégné

de l'enseignement de Falguière; sur M. d'Houdain, dont le *Faune* et le *Repos de Diane* sont de mérite exceptionnel : sur M. Theunissen, avec son groupe *Pendant la grève*. Mademoiselle Itasse semble avoir, dans sa *Harpiste égyptienne,* aussi bien que dans la *Jeune danseuse,* pris possession d'une méthode qui n'est pas sans charme, mais qui, si elle devait être définitive, couperait court à toutes les espérances que ses très réelles qualités ont fait conce-

voir. J'entendais dire ces jours-ci que l'exposition de sculpture du Salon des Champs-Élysées est inférieure à celle des années précédentes. Oui et non. On y rencontre moins d'œuvres qui arrêtent l'attention, mais le « bien fait » s'y est généralisé. On voudrait y voir des choses franchement mauvaises, mais aussi franchement originales, laissant entrevoir, sous les audaces inséparables des erreurs, la préoccupation de la recherche. Que l'école de sculpture française y prenne garde. Canova la guette.

J'ai eu, je le confesse, une véritable déception quand j'ai vu échouer, pour l'une des bourses attribuées à l'architecture, M. Raymond Barbaud dont je viens de parler il y a un instant. Ce qui me console, c'est que je sais que cet échec ne le refroidira en aucune façon, que son ardeur et sa foi n'en demeureront pas moins vives, et que nous aurons, au Salon prochain, une nouvelle et belle étude d'après un de nos monuments français.

Ah! c'est une terrible tâche et vraiment fort effrayante que celle qui consiste à vouloir tracer des sentiers nouveaux à côté des routes classées. Il est un autre de mes jeunes compatriotes qui, dans un autre ordre d'idées, dans la composition musicale, est en train de collectionner nombre d'adversaires en échange de ses amis très enthousiastes. Je veux parler de Bruneau, l'auteur de la musique du *Rêve*. On se montre vraiment sévère en notre temps. Dès qu'un homme jeune apparaît, on lui oppose les plus illustres, et on lui fait reproche de ne les avoir pas dépassés du premier coup.

A ce propos, le Salon des Champs-Élysées avait eu de tout temps comme programme d'ouvrir largement la porte à la jeunesse et d'admettre les tentatives nouvelles au risque de recevoir un très grand nombre de toiles et parmi ces toiles, beaucoup d'œuvres incomplètes.

Cette année, le Salon des Champs-Élysées a rompu avec ces traditions. Il s'est montré plus rigoureux et pour peu qu'il persiste dans cette voie de la restriction du nombre des admis, nous aurons

là, comme au Champ de Mars, une exposition choisie et non plus l'ancien Salon annuel. Récemment, la fréquence des expositions à Paris a été mise en cause. On l'a vivement déplorée et cela à propos d'une vénérable institution très éloignée de Paris. Voici comment ce fait extraordinaire s'est produit.

L'année dernière, au cours du rapport que j'ai présenté sur le budget des Beaux-Arts pour l'année 1891, j'avais signalé la forme vieillie du règlement de l'École de Rome. M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, reprenant les critiques que j'avais formulées, avait fait de ces critiques l'objet d'une lettre à l'Académie des Beaux-Arts. L'Académie des Beaux-Arts s'était empressée de répondre qu'elle ne voyait rien à modifier dans le règlement de la Villa Médicis. Il s'était écoulé une année. Au bout de cette année, le Ministre ayant convoqué le conseil supérieur des Beaux-Arts pour lui soumettre diverses questions et entre autres questions celle qui se rapporte aux modifications possibles dans les usages de l'Académie de France, une sous-commission recrutée en grande majorité parmi les membres de l'Institut, fut chargée d'étudier la question. Cette sous-commission vient de présenter son rapport et ce n'est pas sans quelque surprise que l'on lit dans ce rapport que si les pensionnaires de la Villa Médicis sont troublés, inquiets, distraits et peu susceptibles de se recueillir dans la contemplation des chefs-d'œuvre qui les entourent, c'est à cause de la fréquence des expositions à Paris.

Pour ma part, lorsque j'avais eu l'honneur d'être appelé devant cette sous-commission, j'avais présenté les observations qui frappent l'esprit de tout le monde. J'avais dit que, au moment de la création de l'École de Rome, l'Italie était le seul pays qui offrît des centres d'art, que depuis il s'était créé de nombreux musées sur beaucoup d'autres points de l'Europe, que les missions et les études archéologiques avaient étendu considérablement le cercle des connaissances, que si l'on pouvait exprimer un vœu, c'était de voir se multiplier le nombre des stations artistiques semblables

à la Villa Médicis et que, en attendant, il était indispensable d'autoriser, sous la responsabilité du directeur de l'Académie de France, les pensionnaires peintres et sculpteurs à sortir d'Italie pour parcourir les musées, les pensionnaires architectes à dépasser la Sicile et à étudier dans la Turquie d'Europe, par exemple, l'architecture byzantine, ou bien à parcourir la France et à s'y rendre compte de nos traditions nationales.

J'étais loin de m'attendre à voir incriminer la fréquence des expositions à Paris. J'étais si éloigné d'une pareille conclusion qu'il me paraissait assez facile de démontrer que plus on voit et plus l'éducation de l'œil se fortifie, et que, si la vue des pensionnaires de Rome n'est pas assez armée pour affronter la variété des spectacles, on ne peut en réalité s'en prendre qu'à l'enseignement qui la fait aussi fragile.

Aussi je passe sans me plaindre de la fréquence des expositions à celle qu'a organisée la Société nationale des Beaux-Arts au palais du Champ de Mars.

Avant cependant d'aller au Champ de Mars, je me ferais un scrupule de ne pas parler des récompenses qui ont été données par le Jury des Champs-Élysées sous forme de médailles et de mentions honorables aux exposants de cette année. Le Jury des Champs-Élysées a attribué des médailles de deuxième classe dans la peinture, à M. Gervais qui a obtenu le prix du Salon quelques jours après, à M. Axilette pour son tableau de l'*Été*, dont j'ai parlé plus haut, à M. Marius Roy, qui est un de nos meilleurs peintres militaires, à M. Bourgonnier, l'auteur de la *Tentation*, à M. Chevallier-Taylor, qui s'est fait remarquer avec la *Dernière communion*, à M. Duffaud, pour la *Mort d'Ourrias*. La mort d'Ourrias est une des plus vigoureuses peintures du Salon des Champs-Élysées. Il y a là des morceaux exécutés avec une véritable maîtrise et le peintre s'est profondément inspiré du beau poème de Mistral, dans un de ses épisodes les plus tragiques. M. Émile Isembart est un paysagiste de grand avenir. M. Léandre a décrit une scène émou-

E. DEBAT-PONSAN
1891

vante dans les meilleurs termes. MM. Thévenot et Quignon sont des artistes de race. M. Ernest Baillet suit heureusement son maître, M. Pelouze. Ces onze médailles de deuxième classe constituent la plus haute récompense donnée par le Jury des Champs-Élysées, la médaille d'honneur de la peinture n'ayant pas été attribuée. Le Jury a ajouté à ces onze dernières médailles trente-quatre médailles de troisième classe et quarante et une mentions honorables. Dans les médaillés de troisième classe figurent MM. Le Sidaner et Orange qui ont obtenu des bourses de voyage, M. Abel Boyé qui avait été médaillé en 1888; puis quelques-uns des artistes les plus remarqués au Salon de 1891, MM. James Guthrie, Dessar, Brangwyn, Van der Weyden, Kowalsky, Franzini d'Issoncourt, Fouace, Salgado, Schultzberg. Ce sont là des noms à retenir. Parmi les mentionnés, il faut citer Mademoiselle Heyermans, Mademoiselle Camille Langlois, dont le portrait de petite fille est d'un sentiment exquis, M. Charles Duvent, M. Paul-Albert Laurens, M. Henry Tenré, M. Longsatff, Madame Wentworth, M. de Burggraff.

La section de sculpture a donné deux médailles de première classe à M. Antoine-Joseph Gardet et à M. Édouard Pépin. Le premier est l'auteur du *Sommeil de l'Enfant Jésus,* le second a exposé *Le Joug,* groupe allégorique. MM. Lami, Boutellier, Mac-Monnies, André d'Houdain, Hercule et Boutry ont eu des médailles de deuxième classe et dans la gravure en médailles et sur pierres fines des récompenses de même ordre sont attribuées à Mademoiselle Lancelot qui avait antérieurement obtenu une bourse de voyage et à M. Gaulard qui a exposé deux médaillons en bronze. Mademoiselle Marcelle Lancelot est une artiste d'avenir. Elle fait chaque année des progrès sensibles. Pourquoi M. Saulo n'a-t-il pas été honoré d'une médaille de deuxième classe? C'est ce qu'il est inutile de rechercher, beaucoup de choix étant aussi inexplicables que ce regrettable oubli.

J'ai déjà dit combien il y avait lieu de féliciter le Jury des

Champs-Élysées d'avoir donné une première médaille d'architecture à M. Barbaud.

Le fait est d'autant plus digne de remarque que notre temps a une visible tendance à se désintéresser de l'architecture. On en fait bon marché, ce qui ne veut pas dire que l'on en fait à bon marché : c'est tout le contraire. Lorsque l'on voyage dans

notre admirable pays de France, on est, à chaque pas, émerveillé de la variété des constructions, de l'originalité, pour ainsi dire, de chacune d'elles. Ce n'est que depuis que le gouvernement centralise jusqu'à l'excès la direction des choses qui appellent le plus la diversité, que l'on est affligé de cette uniformité désolante qui va jusqu'à dominer l'esprit des particuliers. Ce sont ces derniers qui auraient pu réagir utilement contre l'ennui que sue la bâtisse

moderne. Mais ils s'en gardent. Quand ils édifient à la ville ou aux champs, le plus grand effort qu'ils font est de se pouiller d'un style déjà connu. En Poitou, au temps de la Renaissance, un d'Estissac a créé un mode de construction. Aujourd'hui les d'Estissac vont chez les princes de l'architecture; ils commandent sur une feuille d'échantillons leur demeure. Les marchands de bric-à-brac font le reste et quand la matière manque pour mouler et décorer à l'instar du temps de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, les truqueurs accommodent le moderne au goût ancien, de telle sorte que la France est devenue pour ses édifices officiels ou privés ce musée des copies que rêvait M. Thiers pour la peinture et la sculpture. Il n'y a que les ingénieurs qui, en nous ramenant à l'âge de fer, ont apporté quelque élément nouveau dans l'aspect des choses et malgré la brutalité de leurs conceptions simples, on en vient à se demander si elles ne sont pas préférables à ces soi-disant tentatives d'art dont nous sommes chaque jour les témoins attristés.

Il ne faut d'ailleurs pas s'émouvoir outre mesure de cet envahissement de l'architecture officielle. Nous avons déjà les « architectes du gouvernement ». Ces architectes ont demandé récemment que certains travaux leur fussent exclusivement réservés et que l'on hiérarchisât la profession. A quand « les peintres et les sculpteurs du gouvernement ? » Le temps n'est peut-être pas éloigné.

Dans la section de gravure, les récompenses ont été décernées avec une grande libéralité. Le Jury a donné trois médailles de première classe, trois de deuxième classe, sept de troisième classe et seize mentions honorables.

J'ai dit plus haut qu'il s'était produit depuis quelque temps un mouvement parmi les graveurs pour remettre en honneur la gravure au burin. Les défenseurs de la gravure au burin ont trouvé de nombreux adhérents à leur cause et ils ont sollicité du gouvernement des encouragements spéciaux qui pourraient se traduire

par exemple par des commandes faites en vue d'accroître le fonds de la chalcographie du Louvre.

La gravure au burin est des plus intéressantes. Il faut l'encourager. Et ce ne sont pas les pouvoirs publics qui lui marchanderont les encouragements. Mais ce sur quoi j'appelle l'attention de la Société des graveurs au burin, c'est sur la nécessité de faire cette gravure sans aucun alliage. C'est en second lieu sur l'urgence qu'il y a à se préoccuper de la qualité des papiers sur lesquels on tire les gravures quelles qu'elles soient, gravures au burin ou eaux-fortes.

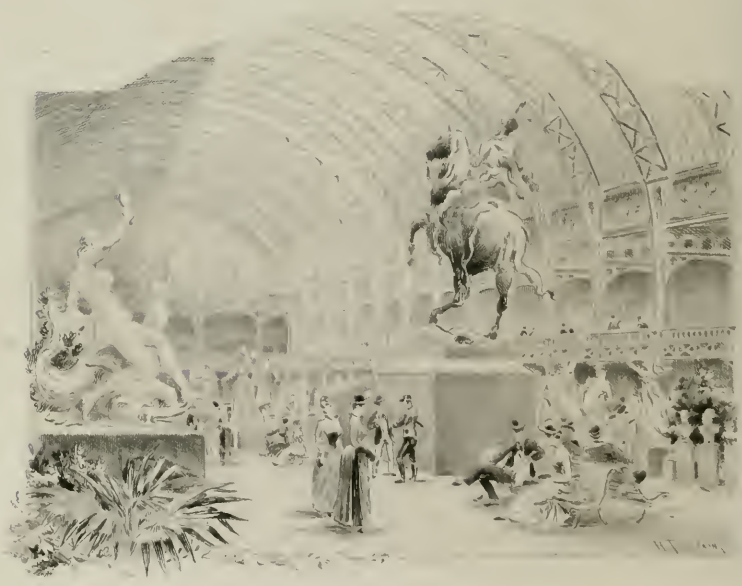

SOCIETE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

LA PEINTURE

Le Salon du Champ de Mars est moins nombreux que celui des Champs-Élysées. Les toiles y sont disposées dans les quatre galeries qui forment le premier étage du Palais des Beaux-Arts et dont la longue perspective a été heureusement atténuée par des accouplements de colonnes qui brisent la raideur de la ligne droite. Sur le pourtour du grand escalier qui forme le centre de l'édifice, quelques tableaux de grande dimension ont été placés sur les parois, et les deux salons qui avaient réuni en 1889 le plus grand nombre des œuvres de l'Exposition Centennale, ont été attribués à l'Exposition d'objets d'art décoratif. Dans les pièces qui font retour

sur le côté du Palais qui regarde la Tour Eiffel, les gravures, dessins, pastels et aquarelles. Au rez-de-chaussée, à la place débarrassée des cloisons où étaient installées, en 1889, les sections étrangères, un jardin d'hiver encadre la sculpture qui est représentée par un petit nombre d'exposants.

La Société Nationale des Beaux-Arts, qui a organisé l'Exposition du Champ de Mars, a été fondée en 1890 sous la présidence de Meissonier. A la suite d'un dissentiment qui s'était produit au sein de la Société des Artistes français et qui portait sur la reconnaissance des médailles attribuées par le Jury de l'Exposition de 1889, plusieurs membres de la Société des Artistes français se retirèrent après une discussion violente, dans laquelle Meissonier avait été, en sa qualité d'ancien président du Jury de 1889, très vivement attaqué, et après un vote qui donnait une énorme majorité à l'opinion de ceux qui se refusaient à admettre l'exemption pour les récompensés de l'Exposition universelle.

Dès ce moment le Conseil supérieur des Beaux-Arts, qui avait en 1881 proposé le Salon libre et la constitution de la Société des Artistes français, aurait utilement pu ramener l'accord. Le Conseil des Beaux-Arts ne fut pas réuni et du côté de l'administration qui avait cependant le devoir de ne pas laisser contester la validité des récompenses qui avaient été attribuées l'année précédente sous sa responsabilité, on se berça de cet espoir que les dissidents n'aboutiraient pas, que la société nouvelle projetée ne pourrait se former, qu'elle trouverait d'ailleurs difficilement un local pour installer ses expositions et que enfin elle ne rencontrerait aucun crédit auprès des artistes, puisqu'elle serait privée des encouragements de l'État et que elle-même renonçait au système des médailles. L'administration prit donc ouvertement parti pour la Société des Artistes français, oubliant que cette Société n'avait été constituée en 1880 que sous cette condition qu'elle représenterait l'universalité des artistes.

J'ai été, pour ma part, très vivement accusé d'avoir participé

L. Lhermitte
réal

à cette scission et de l'avoir encouragée. Cela est inexact. Mais, ce qui est parfaitement exact, c'est que l'un de mes actes a été la cause première du dissentiment, et voici comment :

En 1889, après avoir disposé les expositions des Beaux-Arts sur le plan que j'avais soumis au ministre et que le ministre avait approuvé, je proposai la nomination d'un Jury formé avec la plus complète impartialité. Meissonier dirigea les opérations de ce Jury avec un zèle, un tact et en même temps avec une résolution à laquelle tout le monde rendit hommage, à l'exception de ceux qui eurent à se plaindre des décisions prises. On n'a pas encore trouvé le moyen de ne jamais faire de mécontents. La majorité de la Société des Artistes français prit pour prétexte de son désir de ne pas reconnaître aux artistes récompensés le privilège de l'exemption du Jury dans les Salons annuels, l'abondance des récompenses et par suite la difficulté pour les jeunes de pénétrer dans des Salons déjà encombrés par les œuvres des exempts. Ce n'était, à bien examiner les choses, qu'une querelle sous laquelle se dissimulait la contrariété de n'avoir pas été en 1889 absolument en possession de la direction des expositions des Beaux-Arts.

C'était un blâme adressé au ministre des Beaux-Arts, d'avoir accepté que ces expositions fussent faites dans les conditions où elles avaient été faites. On ne pouvait contester ni l'éclat ni le succès de ces expositions. On s'en prenait aux soi-disant conséquences qu'elles avaient pour la jeunesse dont aucun des droits n'était méconnu mais dont la majorité de la Société des Artistes français estimait qu'il était habile de se faire le défenseur.

J'ai entendu dire depuis, dans de fréquentes conversations que j'ai eues, particulièrement avec l'honorable M. Bailly, que, après que le dissentiment s'était produit, les dissidents avaient refusé de reconnaître l'autorité du Conseil des Beaux-Arts et de se soumettre à sa décision. Il n'y avait cependant là aucune raison sérieuse pour ne pas convoquer ce Conseil qui eût émis son opinion et eût ainsi couvert, après une complète discussion des faits, la responsabilité du ministre.

A l'heure actuelle, la division s'est accentuée par suite des succès qu'a obtenu l'an dernier la Société Nationale des Beaux-Arts et il devient beaucoup plus difficile de ramener l'accord entre des hommes qui, chacun de leur côté, ont fait des sacrifices pour assurer l'avenir de leurs expositions. On aura beau dire que le Salon des Champs-Élysées est le seul Salon authentique, reconnu, consacré. Il n'en demeure pas moins certain que le public prend le chemin des différentes expositions, qu'il se félicite même des progrès que la concurrence a amenés dans leur aménagement et qu'il a complètement oublié les griefs invoqués de part et d'autre, griefs qui, du reste, n'ont jamais réussi à le passionner.

Cette courte explication donnée, on voudra bien me permettre de dire, sans être soupçonné de parti pris, mais en constatant l'évidence des faits, que l'impression que l'on ressent en parcourant l'exposition du Champ de Mars, c'est que le mouvement est là bien plus qu'au Salon des Champs-Élysées et j'entends par le mouvement, l'esprit de recherche.

M. Puvis de Chavannes est le président de la Société nationale

des artistes. M. Puvis de Chavannes est l'un des artistes qui laisseront une marque profonde dans ce siècle qui est sur le point de finir. Si les jugements des hommes n'étaient pas troublés par des considérations absolument étrangères à ce qu'ils ont à juger, il n'y aurait qu'une voix pour reconnaître que M. Puvis de Chavannes a eu le grand mérite de rendre à l'art français ce caractère décoratif qu'il a possédé en d'autres temps à un degré des plus élevés. Cette préoccupation s'est fait jour chez M. Puvis de Chavannes dès les premières tentatives de l'artiste. Je me souviens d'une exposition que le peintre de la *Légende de sainte Geneviève* avait organisée au premier étage du bazar Bonne-Nouvelle. C'était, si je ne me trompe, vers 1854. Le public y vint peu, mais les quelques visiteurs qui se risquèrent dans cette exposition raillaient très joyeusement les tableaux de M. Puvis de Chavannes. La presse fut mauvaise. Je pourrais citer un critique d'art autorisé qui, depuis, vint grossir le petit nombre des admirateurs de la première heure, et qui, en ce temps, se montra impitoyable. L'*Été,* que M. Puvis de Chavannes expose cette année au Champ de Mars, et qui est destiné à l'Hôtel de Ville, est une des plus belles compositions du maître. La conception du tableau, la sobriété dans le détail, la simplicité de l'ordonnance en font une œuvre saisissante. Que l'on soit éloigné ou rapproché de cette toile, l'impression vous saisit. Il vous semble que vous avez rencontré vingt fois ce coin de parc. Vous vous demandez où il est. Il n'est nulle part, mais il résume ce que l'on voit partout, dans les jours chauds de l'été. On peut assurément chicaner sur des fautes dans l'anatomie des personnages, mais les quelques incorrections de détail disparaissent devant la majesté de l'ensemble.

A côté de M. Puvis de Chavannes, MM. Roll, Duez, Gervex ont été les principaux promoteurs de la Société nationale des Beaux-Arts. M. Roll, absorbé par la commande qui lui a été faite de la célébration du centenaire de l'ouverture des États Généraux, a envoyé au Champ de Mars une série d'études. Le portrait de

l'amiral Krantz est d'un bel art. La note en est curieuse et personnelle. Le portrait de M. et de madame Thaulow fait suite aux très beaux portraits que notre temps doit déjà à M. Roll, et ses études de nu sont de coloration éblouissante. M. Duez expose le portrait de l'archevèque de Lyon, où il a abordé avec une hardiesse des plus heureuses les rouges cardinalesques du vêtement sacerdotal.

M. Gervex a donné à l'exposition de 1891 le plafond qu'il destine à l'Hôtel de Ville, dans lequel il a marié une impression de la vie moderne à une évocation du dernier siècle. Cette opposition du passé et du présent, du rêve et de la réalité, est d'une rare délicatesse d'expression.

Dans cette galerie, dont le plafond de M. Gervex forme le fond, on rencontre, si l'on suit le panneau de droite, deux portraits de M. Gandara, qui a d'ailleurs dans la salle des pastels une étude d'un goût exquis. M. Gandara est visiblement impressionné par M. Wisthler, dont le portrait de femme et sa *Vue du port de Valparaiso,* exposés plus loin sur le même panneau, sont de purs chefs-d'œuvre. Mais M. Gandara demeure personnel par certaines finesses de coloration. M. Errazuriz peut passer pour un chronomètre irréprochable. Il marque l'heure de chacune de ses études de plein air avec une exactitude parfaite. On ne s'y peut pas tromper, et c'est grande joie d'aller, du plein midi de ses falaises, à la minute tardive qui répand une égale lumière sur les pâturages, en laissant un reste de soleil s'attarder aux cimes des arbres. Les ombres portées par chacun des jambages d'une barrière sont-elles aussi violentes que paraît le croire M. Osterlind ? On peut en douter. Il y a fort longtemps que nous savons que M. Edelfelt est homme à se laisser aller aux séductions les plus variées. Mais jamais il n'avait donné, dans une même exposition, autant de notes différentes. Dirai-je que sa toute petite étude de paysage, avec le fond de montagne qui mord sur le ciel a toutes mes préférences ? Oui, et la raison en est que c'est là

une impression vierge où l'artiste est dégagé de toute intention de faire un tableau. A ce compte, dira-t-on, il est inutile de se mettre martel en tête. Il suffit d'envoyer dans les expositions le croquis encore tout imprégné de la sensation directe. Sans vouloir formuler à cet égard une doctrine absolue, il est certain que lorsqu'on

E. BERNAND — [illegible]

arrive à exprimer une pensée juste, il faut se garder d'atténuer cette expression par des recherches de langage inutiles et superflues. C'est pour ce motif que le petit portrait de madame Lazare Weiller, par M. Jarraud, est demeuré, dans sa naïveté, une vision adorable, et que M. Lerolle, dont j'ai toujours beaucoup aimé le très grand talent, a trop ajouté à sa *Fuite de la Vierge,* en y recherchant trop la perfection de la composition. Quelle différence également entre la petite étude de mer de M. Moore et sa grande toile. La première est prise sur le vif. La seconde a perdu de vue la note

originelle. Il est très malaisé, j'en conviens, d'augmenter, en recherchant une intensité de vie plus grande, la puissance d'une première étude venue à l'état d'esquisse dans toute la plénitude des oppositions, et avec le respect de toutes les valeurs. Plus d'un y échoue. M. Dannat est de ceux qui y réussissent. Son *Fumeur* est très fait, tout en gardant l'aspect d'une improvisation hâtive, et il ne manque rien à la scène des femmes espagnoles qui lisent à la lueur d'une lanterne. Je me trompe. Il y manque peut-être la patine qu'y donnera le temps, en atténuant certaines rudesses et en affermissant des effets qui paraissent, à l'heure actuelle, un peu suspects de mollesse.

M. James possède toutes les ressources d'une facture aimable mise au service d'un œil très sûr. M. Goeneutte, lui, est de la race des grands dessinateurs, et celui qui, depuis sa première eau-forte, lui a prédit qu'il serait un maître, et un vrai maître, n'a pas fait acte de prophète. Il lui a suffi de constater l'évidence. La *Dame au piano,* de M. Grivot, donne-t-elle l'impression d'une peinture excentrique, comme on s'est, paraît-il, plu à le dire? En aucune façon. Elle a l'accent d'une peinture ferme, savante, et que ceux-là même qui la critiquent ne tarderont peut-être pas à trouver très remarquable. Il faut toujours se défier du premier mouvement devant les œuvres d'art. Que de choses l'on a admirées hier et qui paraissent aujourd'hui absolument négligeables, et que d'œuvres conspuées qui tiennent le premier rang? Ici je fais une excursion dans une autre galerie pour parler des tableaux de M. Dagnan-Bouveret. M. Dagnan-Bouveret a travaillé depuis plusieurs années à un tableau de grande dimension, *les Conscrits.* Des jeunes gens de la campagne viennent de tirer au sort. Ils parcourent les rues du village, précédés d'un vieux soldat retraité qui bat le tambour, et d'un gamin de quinze ans qui porte le drapeau tricolore. Une femme tenant un enfant sur les bras est sur le seuil de sa porte. Elle les regarde passer. Chacun des types de conscrits est scrupuleusement étudié. L'ordonnance du tableau est ramenée à une

formule simple. Placer au centre de la composition une valeur claire en opposition avec la tonalité sourde des autres parties, sans que cependant l'intérêt se concentre exclusivement sur cette note claire. A mes yeux, le tableau des *Conscrits* est un chef-d'œuvre, parce que la pensée qui l'a suggéré s'en dégage nettement. Le procédé m'importe peu. Ce que je demande à une œuvre d'art, c'est une sensation d'art et pas autre chose. L'État n'a point acheté le tableau de M. Dagnan-Bouveret qui pouvait devenir sa propriété il y a quelques mois. Le tableau de M. Dagnan-Bouveret ira en Amérique.

Dans quelque vingt ans, un ministre se présentera devant les Chambres, demandant un gros crédit pour acquérir cette toile que les circonstances auront amenée dans une vente publique.

Les Chambres hésiteront, refuseront peut-être. Dans ce dernier cas, on les qualifiera de béotiennes. Les bureaux continueront à acquérir, par les soins d'une commission administrative, la production artistique, courante et banale. Les conservateurs conserveront ces précieux achats, et les visiteurs de nos musées s'étonneront, comme aujourd'hui, de n'y rencontrer la représentation de l'art français que dans des œuvres dues à de rares accidents d'acquisition ou aux libéralités et legs de collectionneurs avisés.

L'autre jour on discutait cette grave question devant la commission du budget, et l'on se demandait comment il serait possible d'obtenir l'utile emploi des sommes que les contribuables consentent chaque année pour l'acquisition des œuvres d'art.

La commission du budget s'est arrêtée à la résolution de suspendre l'octroi du crédit jusqu'à ce que le ministre ait présenté un système de garanties meilleur.

Pour ma part je n'en connais qu'un. C'est que le gouvernement ait recours aux conseils des hommes dont la compétence est reconnue.

En Angleterre et dans d'autres pays, on a confié l'administration des Musées à des comités de patronage qui leur rendent

chaque jour les plus grands services en apportant à l'État le concours de leurs lumières et l'appoint de leur générosité.

Sans rechercher comment ces comités pourraient être actuellement composés en France, il n'est pas douteux que si MM. Lacaze, Walferdin, Mareille, Piot, His de la Salle, Timbal, Chennevières

et tant d'autres avaient été appelés à participer à l'administration de nos Musées, il y a beau temps que les Bolonais auraient repris le chemin des greniers pour faire place à des chefs-d'œuvre dont on regrette l'absence ou dont on déplore la mauvaise exposition.

J'espère que M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts se ralliera à cette opinion et que nous verrons enfin l'administration se montrer plus prévoyante dans ses achats.

A. RINET

UNE GARE DE CHEMIN DE FER

Pour revenir au tableau des *Conscrits,* on pourra peut-être reprocher à ce tableau la recherche d'une facture qui rappelle la très admirable note des primitifs français, mais l'œuvre n'en demeure pas moins personnelle, saisissante, longuement méditée et éloquemment rendue.

A côté de ce tableau des *Conscrits,* M. Dagnan-Bouveret expose une étude d'un sentiment fin et délicat et qui a été faite sous la préoccupation du mouvement de l'atmosphère. On a dit souvent en parlant de l'influence qu'a eue Manet sur la peinture contemporaine, qu'il avait éclairci la palette des peintres ; il a fait plus : il a donné le sentiment de la mobilité de toutes choses. Dans la nature rien n'est fixé par un contour rigide. Il y a toujours une hésitation entre le relief si accusé qu'il soit et l'air ambiant, et vouloir déterminer chaque objet par un trait qui l'isole de son milieu naturel est une erreur qui ne peut être admise que dans le parti pris d'une décoration archaïque.

C'est cette opinion absolument juste que les choses émergeant de l'atmosphère sont baignées par elle et en entraînent une partie qui fait le grand talent de M. Carrière. Aux yeux de M. Carrière, tout s'estompe, rien ne se détache, de sorte que, en exagérant quelque peu cette manière de voir, on obtient, en mettant en valeur ce sur quoi on veut attirer l'attention du spectateur, des effets surprenants de vérité et des accents d'une puissance extraordinaire.

M. Picard, dont j'aime au plus haut point le talent, ne procède pas comme M. Carrière, mais il apporte comme lui, dans sa peinture, l'esprit de sacrifice, cherchant à donner l'intensité de la vie au plus haut degré possible sur le point précis qu'il réserve. M. Carrière n'a pas un tableau dans nos collections publiques. M. Picard n'est, pas plus que lui, honoré des faveurs de l'administration. A propos de nos collections publiques, il vient d'être présenté au conseil supérieur des Beaux-Arts un rapport rédigé par M. Louis Gonse, au nom de la sous-commission chargée d'étudier la grave question des musées. Je dis la grave question parce

qu'il n'en est point qui appelle des considérations plus élevées et des solutions plus radicales.

A la fin du dernier siècle, lorsque la Révolution transforma les institutions politiques et sociales de la France, on pourrait dire du monde entier, un sentiment se fit jour qui honore au plus haut point la pensée française. Les hommes qui avaient la conception d'un ordre de choses nouveau ne voulurent pas donner le spectacle odieux dont l'humanité avait été souvent témoin avant eux. Ils se mirent en garde contre la destruction qui est presque toujours inséparable de la secousse. Ils prirent la résolution de protéger, de conserver tout ce qui témoignait de la puissance artistique des civilisations antérieures. Ils créèrent le musée. Et c'est sous la République, au mois d'août 1793, que s'ouvrit au Louvre le musée central des Arts. Le rédacteur du rapport présenté au conseil des Beaux-Arts a cependant écrit, au sujet du Louvre : « *L'ancien musée de la liste civile est devenu le musée de la République.* » C'est le contraire qui est vrai, si l'on fait allusion à la liste civile de Bonaparte... Mais je ne sache pas que la liste civile ait jamais été un régime qui puisse être opposé à un autre régime. La vérité est que, depuis 1793, le musée du Louvre a toujours appartenu à la nation française, et que si la nation française a été à plusieurs reprises, depuis cette époque, aux mains du gouvernement personnel, elle n'a jamais appartenu à une personne appelée « Liste civile ».

Quelques jours après que cette sous-commission du conseil supérieur avait été constituée, la presse avait dit — la presse est souvent indiscrète — que ladite sous-commission serait lente en son travail, parce qu'elle voulait s'entourer de tous les documents de nature à l'éclairer. Or il semble résulter du rapport qu'elle a présenté qu'elle n'a même pas consulté les manuels qui sont à la disposition de tout le monde et qui auraient pu la renseigner comme tout le monde.

Le rapporteur a même pris soin d'amonceler des erreurs fan

tastiques. Il nous apprend tout d'abord que les budgets réunis du *British museum* et de la *National gallery* sont pour le seul chapitre des acquisitions, plus de trois fois supérieurs à celui du Louvre, où se groupent en un même établissement les diverses sections des deux musées anglais. Si le rapporteur avait ouvert le premier guide venu, il aurait su que le Louvre ne groupe pas les diverses sections du *British museum* qui a un musée, une bibliothèque, le dépôt des cartes, des manuscrits, des imprimés, les journaux, les documents parlementaires, les collections d'histoire naturelle, etc. Le budget du *British museum* est de 155,970 livres sterling (2,799,250 francs.) Or si l'on additionne les sommes allouées chaque année sur le budget français à la Bibliothèque nationale, sans parler des autres bibliothèques, aux dépôts des cartes, aux archives nationales et au museum, on obtient une somme plus considérable.

Quant à la *National gallery*, son budget pour acquisition est tellement pauvre que l'année dernière lord Rotschild, sir Edward Guiness et M. Charles Cotes ont fait chacun une souscription de 250,000 francs pour lui venir en aide. Et que l'on ne vienne pas dire avec M. le rapporteur que les chambres anglaises n'ont jamais hésité à voter des sommes considérables — cette belle conduite des parlementaires anglais étant, dans sa pensée, mise en oppo-

sition avec la conduite moins belle des parlementaires français — puisque c'est à la suite du rejet de la somme demandée que les trois personnes que je viens de citer ont fait l'acte de générosité que je suis heureux de rappeler. M. le rapporteur a vu dans le rapport très remarquable que M. Rayet m'adressait en 1881 que certains départements, tels que celui des antiquités grecques, des antiquités égyptiennes, étaient moins bien dotés en France qu'en Angleterre, et il a conclu du particulier au général, tout comme cet anglais qui, débarquant à Calais et rencontrant une femme rousse en avait déduit que toutes les femmes de Calais étaient rousses.

Le rapporteur a fait d'ailleurs en Anglerre des découvertes curieuses. Il a trouvé une définition des *trustees* du *British museum* qui a le mérite d'être originale : « L'organisation du *British museum*, nous dit-il, est digne d'être rapportée. Un comité de cinquante fidéicommissaires ou *trustees* administre le musée britannique. Les deux tiers de ce comité sont nommés par l'État, et le dernier tiers par les membres officiels. C'est quelque chose d'assez analogue à la constitution de notre commission des monuments historiques qui, depuis plus d'un demi-siècle qu'elle existe, a fourni les preuves de sa solide constitution. On peut remarquer cependant qu'un comité aussi nombreux que celui des *trustees* aurait, si on le prenait à la lettre, un pouvoir plus passif qu'actif, et qu'il offrirait le sérieux inconvénient de disséminer les responsabilités et de les rendre par suite illusoires. Dans la pratique, les membres du comité d'administration du *British museum* nommés *ad pompam* se désintéressent de leurs fonctions, ou tout au moins n'apparaissent qu'aux réunions solennelles, pour l'examen des comptes, la fixation du budget de l'exercice et les questions d'ordre général. Le reste du temps, ils délèguent leurs pouvoirs à une commission *permanente* de dix-huit membres, qualifiés par leurs connaissances spéciales, qui se réunit tous les quinze jours et vote les acquisitions. »

Je me serais fait un scrupule de ne pas citer *in extenso* ce passage du rapport de M. Gonse, qui est une véritable perle.

Il n'y a ni de près ni de loin la moindre analogie entre les *trustees* du *British museum* et les membres de la commission des monuments historiques.

La commission des monuments historiques a été à plusieurs reprises entièrement nommée par l'État, et ce n'est que depuis quelques années que toutes les fois qu'il se produit une vacance, il est pourvu à cette vacance au moyen d'une liste de présentation dressée par la commission et sur laquelle choisit le ministre. Les membres de la commission des monuments historiques délibèrent et statuent sur les questions de classement et de restaurations prévus par la loi de 1887, qui est la dernière en date. Au *British museum* rien de semblable. Les familles Sloane, Cotton Harley, Tormeley, Elgin et Knight ont neuf représentants. Un seul membre est nommé par l'État. Vingt-cinq autres ont été désignés au fur et à mesure de l'organisation des bibliothèques et collections, au même titre que les neuf dont il vient d'être parlé, et les vingt autres sont désignés par les trente qui constituent le premier ensemble. Jamais le conseil des *trustees* n'a voté une acquisition. Il vote pour ou contre les acquisitions présentées. Il ne fait pas le budget. Il surveille l'emploi du budget existant.

M. Gonse ajoute que « les conservateurs du *British museum* ne font pas partie du conseil des *trustees* et que ces conservateurs n'ont jamais eu à se plaindre des *trustees*. » Il y a une bonne raison pour qu'il en soit ainsi. C'est que les conservateurs, comme tous les employés du *British museum* sont nommés par le conseil des *trustees*, qui les révoque quand ils font mal leur besogne.

C'est vraiment chose extraordinaire que cette méconnaissance des faits qui sont connus de tous, de la part du rédacteur d'un rapport en quelque sorte officiel.

Les institutions artistiques de l'Angleterre sont toutes dues à l'initiative privée; dans quelques-unes d'entre elles, l'initiative privée

a, comme au *British museum*, conservé sa prépondérance ; dans les autres, c'est toujours elle qui agit avec le plus d'efficacité. En un mot, les institutions artistiques de l'Angleterre sont gérées par des personnes qui donnent. En France elles sont exclusivement dirigées par des personnes qui reçoivent. D'un côté des Mécènes ; de l'autre des fonctionnaires. Et du premier jour où l'on a eu la pensée de créer une caisse des musées, on a voulu créer cette caisse non point pour augmenter les sommes dont disposent les fonctionnaires, mais bien pour transformer les conditions d'administration de nos musées et attirer, par un large don de l'État, les dons et les legs de ceux que l'on intéresserait à la fortune de nos collections publiques.

Contrairement en effet à ce que dit M. Gonse, ce n'est pas en 1880 que l'on a eu l'idée de la première caisse des musées, c'est en 1878, dans une commission où j'ai eu l'honneur de siéger à côté de M. Édouard Charton et de M. Lambert-Sainte-Croix. C'est nous qui avons donné à M. Bardoux le premier projet de création d'une caisse des musées, après avoir consulté son collègue des finances, à cette époque, l'honorable M. Léon Say, qui formula la proposition de reversibilité d'une année sur l'autre des sommes non employées, afin de créer un fonds permanent. M. Bardoux fit étudier la question par le Conseil d'État et formula un projet. Son successeur, M. Ferry, déposa un projet différent en 1880. En 1882 il déposa sur le bureau de la Chambre celui que le ministre des arts avait rédigé en collaboration avec MM. Tetreau et Paul Mantz, et c'est pour ce motif que dans le second projet de M. Ferry on rencontre l'expression de Musée d'État. En 1890 j'ai eu l'honneur d'en formuler un dernier qui a été signé par un grand nombre de mes collègues de la Chambre et qui visait encore l'ensemble des musées et non pas les musées dits nationaux puisqu'ils étaient les musées royaux ou impériaux et que l'on s'est borné à changer leur titre.

Le dernier projet du Conseil supérieur des Beaux-Arts nous

ramène à l'ancienne ornière et il ne faut point s'en étonner dans un temps où l'on semble n'avoir rien trouvé de mieux pour améliorer la direction des Beaux-Arts que de la supprimer.

J'entends proférer à ce sujet quelques lamentations et je me demande si plusieurs de ceux qui déplorent l'amoindrissement des services des arts ne devraient point faire leur *mea culpa*.

Lorsque le ministère des arts a été créé, il répondait à une nécessité sociale incontestable. Personne ne peut de bonne foi nier que le cadre de l'ancienne surintendance des Beaux-Arts ne répond plus aux besoins de notre temps. Pourquoi dès lors l'avoir maintenu dans sa forme surannée et ne lui avoir pas substitué l'organisation plus moderne et plus efficace qui avait été conçue en 1881 ? On a vu à ce moment les plus radicaux faire alliance avec ceux qui l'étaient le moins pour réclamer le *statu quo ante* et ils me permettront bien de leur dire qu'ils sont aujourd'hui mal venus à

prodiguer des Jérémiades inutiles. Mais c'est là une question que je reprendrai tout à l'heure.

Parmi les toiles que M. Muenier expose et qui toutes annoncent une volonté de servir fidèlement la nature, en apportant devant elle une personnalité très marquée, *La Route,* à M. Coquelin Cadet, me plaît particulièrement. L'État a fait l'acquisition du *Catéchisme.* Il faut l'en féliciter; la scène est bien ordonnée et toutes choses y ont la valeur qui convient. Le *Jeteur d'épervier*, à M. Claretie, est un véritable tour de force, tant l'air se meut aisément au travers de tons dont aucun n'a recours à la violence. *Sous les pins de saint Jean* donne le sentiment juste de ces paysages exquis des Alpes-Maritimes, et si vous allez aux pastels vous y rencontrez le *Pré Guillemin,* qui est une étude très poussée, d'une intensité de lumière extraordinaire. Il semble que l'on voit se déplacer les ombres qui courent sur la prairie.

M. Besnard est dans cette même galerie. M. Besnard est un artiste très intéressant à suivre dans ses transformations successives. M. Besnard a au Champ de Mars des études, des portraits, des vitraux. Dans les études, celle qui a pour titre *Nuées du Soir,* est empreinte d'un charme indéfinissable. Le portrait de mesdemoiselles Dreyfus est d'un délicieux arrangement. Les Anglais n'ont jamais fait mieux et M. Besnard a dessiné ses deux très charmants modèles en fixant avec une irréprochable sincérité la finesse de leurs attaches et l'éclat de leurs très beaux yeux. Le portrait de M. et madame Chausson procède de la préoccupation des tonalités fines qui y sont glissées sur un modelé en grisaille d'un très heureux effet. J'éprouve une grande joie à voir un artiste comme M. Besnard aborder le vitrail et le renouveler avec la maestria qu'il apporte en toutes ses œuvres. Quand donc tous les grands artistes comprendront-ils qu'ils doivent aide et assistance à cette inépuisable manifestation d'art qui consiste à décorer tout ce qui nous entoure, depuis le plus petit des objets usuels jusqu'au grand carton que l'on peut traduire de manières si différentes. Le vitrail

Georges Claude

se prête à des audaces de coloration qui devraient tenter et qui ont heureusement sollicité le talent de M. Besnard.

M. Alfred Stevens a consenti à faire au Champ de Mars une exposition très complète qui donne la physionomie exacte de l'œuvre considérable de l'artiste. La *Dame jaune* a eu un très grand succès parce que le public a toujours plaisir à revoir ce qu'il a admiré. Les autres toiles affirment toutes sans exception la haute et juste renommée de M. Alfred Stevens. Je me garde de louer M. Raffaelli de peur de répéter ce que j'ai dit maintes fois, qu'il y a peu d'hommes aussi doués, aussi franchement personnels. M. Raffaelli est plus que jamais en possession de lui-même et le portrait de M. Dannat est une des plus belles toiles de l'exposition du Champ de Mars.

M. Jean Béraud est de son côté très en progrès. Jamais il n'a poussé plus loin le fini de l'observation. La foule s'est écrasée autour de *la Madeleine chez le Pharisien,* qui a des qualités de premier ordre. *Au Café-concert,* me séduit davantage.

M. Agache apporte toujours la même correction dans ses belles compositions peut-être un peu froides, mais d'une grande élévation de pensée.

M. Aublet a une nombreuse et heureuse exposition. Madame Annie Ayrton n'a point de rivale dans les natures mortes. M. Émile Barau expose une très belle série de paysages qui auraient dû lui valoir d'être distingué par l'État. M. Bastien-Lepage qui s'est fait peintre sans pour cela abandonner ses travaux d'architecte, a été bien inspiré par le *Village de Lorraine.* La *Baie Saint-Jean,* de M. Gaston Béthune, est une page qui lui fait honneur. M. René Billotte poursuit le cours de ses succès avec une sûreté d'impression que l'on ne saurait trop louer.

M. Binet expose une composition décorative, *la Sortie, siège de Paris 1870,* destinée à l'Hôtel de Ville et une *Gare de chemin de fer.* L'arrangement de ces deux compositions est des plus ingénieux. La première nous ramène à ces jours tristes et bru-

meux d'une époque où nous n'avons pas cessé de garder l'espérance. J'ai rencontré récemment en voyage un officier qui était comme moi dans Paris pendant le siège. Nous ne nous étions pas revus depuis ce moment. Les événements nous apparaissaient avec plus de clarté après vingt ans. Il n'était plus douteux pour nous que si l'on eût mis à profit la véritable poussée de patriotisme qu'il y avait en 1870 dans cette vaillante population de Paris, les choses eussent pu tourner autrement. Mais chacun se défiait de soi-même et l'on se défiait les uns des autres. Je me souviens que, à mon retour de Sedan, quand j'entrai au ministère de l'Intérieur à côté de Gambetta, nous avions cette conviction que si beaucoup d'entre nous étaient nécessairement condamnés à ne point sortir de Paris, la France se tirerait de l'effroyable aventure dans laquelle l'Empire l'avait entraînée en rejetant l'ennemi hors de nos frontières. Chaque jour nous allions avec Gambetta visiter les forts de l'enceinte de Paris, et nous revenions de ces visites rassurés dans nos convictions. La malheureuse affaire de Châtillon qui vint nous révéler la lassitude et le découragement de quelques-uns des soldats qui avaient mené la première partie de la campagne, nous affligea profondément. En lui-même l'incident n'avait pas la portée que le commandement militaire lui donna pendant toute la durée du siège, pour se refuser à risquer des sorties avancées. Mais ce fut toujours le prétexte invoqué. Nous étions, disait-on, désemparés, hors d'état d'affronter la ligne victorieuse des allemands. L'affaire de Chevilly prouva bien que si l'on avait voulu y mettre plus d'opiniâtreté et de résolution, le vainqueur eût lâché pied. L'effroi qui se produisit ce jour-là à Versailles et qui nous a été révélé depuis par des confidences authentiques, ne permet pas de s'y tromper. Aussi est-ce avec un véritable serrement de cœur que j'ai vu au Champ de Mars la *Sortie de 1870*. J'aurais voulu y voir le pendant, la *Rentrée heureuse*. Hélas ! qui n'a conservé le souvenir des grandes douleurs du lendemain de Champigny et du soir de Buzenval !

M. Victor Binet est un paysagiste de grand talent qui a comme M. Adolphe Binet le sentiment décoratif. La *Fontaine du Châtelet* est un très remarquable panneau qui tiendra bien sa place à l'Hôtel de Ville.

M. Jacques-Émile Blanche s'est prodigué. Qui songerait à s'en plaindre? Ce n'est assurément pas M. Maurice Barrès, ou madame Abel Hermant, qui ont d'admirables portraits.

M. Boldini voit les choses de haut et leur donne ainsi des effets de perspective qui exagèrent le mouvement. Notre fin de siècle se plaît à ces fantaisies et le fait est qu'elles sont au suprême degré séduisantes.

Il y a vraiment injustice à n'avoir pas donné à M. Eugène Boudin la distinction de la Légion d'honneur. M. Boudin dépense depuis longtemps, chaque année, une somme énorme de talent qui lui a fait, dans le monde des artistes, une grande et légitime notoriété.

M. Boutet de Monvel n'a qu'un portrait de jeune fille.

Mademoiselle Marie Breslau a en revanche une exposition très complète.

J'ai vu dans les derniers jours de la vie de ce pauvre grand Meissonier, M. Bretegnier travailler dans l'atelier de la place Malesherbe. M. Bretegnier a fait une très fidèle reproduction de l'atelier de Meissonier qu'il faudrait placer dans l'un de nos musées.

On a plaisir à revoir les jolis pâturages où se plaît M. Burnand et qui ont produit une grande impression sur les visiteurs de l'Exposition de 1889.

M. Gabrit, de Bordeaux, a envoyé au Champ de Mars des paysages d'une distinction charmante par la finesse des colorations.

La foule s'est pressée pendant tout le cours de l'exposition du Champ de Mars devant l'éblouissant panneau sur lequel sont disposés les neuf portraits de M. Carolus-Duran et son tableau de la *Danaé*. Jamais M. Carolus-Duran n'a été plus maître qu'à l'heure présente de la manière qu'il a adoptée.

J'aime beaucoup *Sur la Butte,* de M. Casas, et j'applaudis au

grand succès de M. Cazin qui poursuit triomphalement sa belle carrière d'artiste.

Quel consciencieux et vigoureux peintre que mon vieux camarade Gustave Colin ; son portrait de mademoiselle Ménar-Dorian est d'un sentiment exquis. Le jour où madame Gautreau a demandé à M. Gustave Courtois de faire sa médaille, elle a eu l'inspiration heureuse. Son profil d'une si extraordinaire pureté de lignes a été ce jour-là fixé avec une précision irréprochable. M. Damoye se plaît aux grands horizons et il en pénètre à merveille les profondeurs. Quant à M. Eugène Dauphin, la mer n'a plus de secret pour lui et il nous rend puissamment toutes ses impressions.

Il y a quelques années, je rencontrai chez un de mes amis un jeune peintre qui était arrivé la veille de Londres et qui parlait des questions d'art avec une simplicité de langage et une sûreté de vues très surprenantes. Il était Suédois et s'appelait Anders Zorn. Je me sentis subitement attiré vers ce jeune homme qui personnifiait au plus haut degré la sympathie que l'on professe à l'étranger pour l'art français, le culte que l'on a pour ses chefs-d'œuvre et le désir que l'on éprouve de s'inspirer de ses utiles enseignements. Anders Zorn est doué dans la plus large expression du mot. Il voit, analyse et exprime avec un accent très personnel. Le seul défaut que l'on puisse lui reprocher est de vouloir exprimer parfois en dehors de la volonté qui lui est propre. Il a exposé cette année chez Durand Ruel des eaux-fortes qui sont de premier ordre parce qu'il est demeuré dans le degré d'exécution qui rend exactement sa pensée. Il nous montre au Champ de Mars trois portraits ; celui de M. Faure est hors de pair. Sa brasserie à Stockolm est un tableau aussi complet que celui que l'État lui a acheté pour le Musée du Luxembourg il y a trois ans. Mais la *Valse* et le *Portrait de Spuller* sont d'une expression désassortie. Il y a altéré sa manière en cherchant à côté du caractère essentiel de la chose vue. Anders Zorn est un artiste de haute valeur et du plus grand avenir. Qu'il se laisse reprocher l'abus des noirs

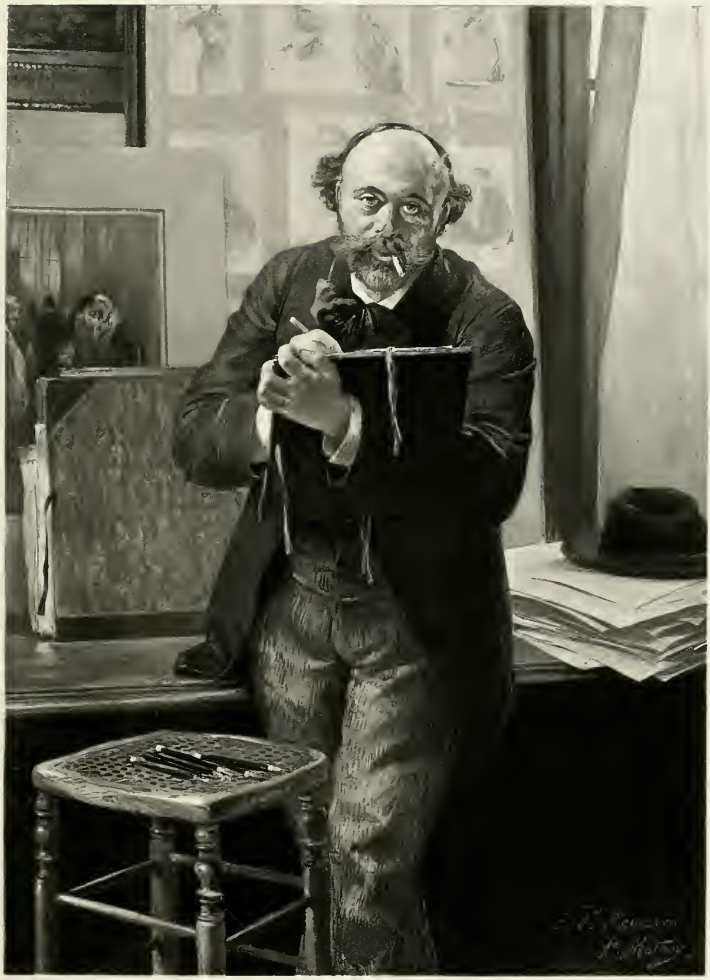

PORTRAIT DE MOSENTHAL

sans s'émouvoir du reproche. Il importe peu que la matière employée plaise ou déplaise pourvu que le résultat soit atteint, mais qu'il se tienne bien en garde contre l'ambition de rendre ce qu'il ne sent pas.

Si l'on voulait d'ailleurs nommer tous les artistes de talent et de grand talent qui nous viennent de l'étranger, la liste serait longue. Quelques-uns s'en affligent : pour moi je m'en félicite parce que tous apportent le reflet de l'influence française. Je défie bien toutes les monarchies de l'Europe de faire l'alliance triple ou quadruple contre nous dans le domaine des arts. Sur ce terrain, nous demeurons dans la grande tradition de la politique française. Nous avons avec nous tous les petits. La Belgique avec Verstraëte et Wytsman, et bien d'autres, sans parler de Stevens. La Suède avec Zorn, Thegerström, Hagborg; la Norwège avec Thaulow, Werenskiold, Skredsvig ; la Hollande avec Mesdag; la Turquie avec Zakarian ; la Finlande avec Edelfelt. Nous avons aussi les grands, c'est-à-dire la colonie américaine, la colonie espagnole.

Pour en revenir à mes compatriotes, M. Louis Deschamps expose une série d'études qui ne serrent point de près la nature. M. Dinet a de belles qualités de coloriste. Le *Jeu de la Poudre* a du mouvement. Les *Baigneuses* sont baignées d'une lumière hardie.

La *Caravane,* le *Sahara,* le *Coucher de Soleil* constituent autant de témoignages d'un progrès très réel sur l'exposition que M. Dinet avait l'année dernière.

M. Guillaume Dubufe se plaît aux conceptions mignardes. Il y réussit et apporte en tout ce qu'il fait un goût très français. C'est à M. Guillaume Dubufe que la Société nationale des Arts doit la décoration de ses salles, des galeries et du jardin. Et cette décoration est des plus heureuses.

M. Louis Dumoulin a rapporté de Rome un grand nombre d'études très amusantes, d'un faire facile et agréable à l'œil.

M. Durst avait eu des débuts très brillants avec des poules sur un fumier, autant que mes souvenirs me servent bien. Ses paysages sont très remarquables et les *Oies au bain* d'un ordre supérieur à ses paysages. M. José Engel est de ceux que l'on retrouvera plus tard. Son nom est à retenir. M. Firmin Girard a un grand succès auprès des marchands de tableaux qui sont les esclaves de tous les goûts. Que de talent dépensé pour obtenir des résultats aussi incomplets et qui ont cependant l'ambition d'être le dernier mot du complet. M. Albert Fourié a été aussi bien inspiré par le *Soleil* que par l'*Ombre*. L'exposition de M. Friant est hors ligne. Le portrait de M. Coquelin dans le rôle de Destournelles est un pur chef-d'œuvre.

Dans le salon bleu, les panneaux décoratifs de M. Galland produisent grand effet. Il est impossible de mieux peindre que M. René Gilbert et cependant l'émotion fait absolument défaut dans ce tour de force d'exécution qui est intitulé *Gare des marchandises de la Compagnie de l'Ouest,* et qui est destiné à la salle d'audience du Tribunal de Commerce. M. Girardot avait l'année dernière des envois meilleurs, ce qui ne veut pas dire que ceux de cette année ne soient pas dignes de l'attention des artistes. Mademoiselle Jeanne Gonzalès est de famille d'artistes et de vrais artistes. Le *Fouillis de fleurs* est de délicieux aspect. Son mari M. Henri Guérard, le maître graveur, est aussi un maître peintre.

M. Gaston Guignard est tout à fait en progrès. On n'en saurait dire autant de M. Harrison, bien que ses marins soient des études attachantes au suprême degré.

Il y a une véritable puissance dans les *Préparatifs pour le dîner,* de M. Jozef Israels, bien que la facture n'en soit pas plaisante. Je connais nombre de gens que les fantaisies de M. Iwill séduisent beaucoup. Je confesse que je ne partage pas leur avis.

Mais j'aime les toiles humouristiques de M. Charles James. *En Souvenir de...* est une trouvaille. M. Jeanniot a déjà derrière lui une carrière d'artiste qui le conduira rapidement au premier rang. Il possède une sincérité absolument intransigeante et c'est cet attachement à ses fermes convictions qui lui donnera, dans l'art français, le rang qu'il est en train de conquérir.

M. Roger Jourdain demeure dans les sujets aimables et il les traite avec une grande bonne humeur. Notre ami Kroyer s'est trompé cette année, mais il est de taille à faire oublier cette erreur. Les *Tristes nouvelles,* la *Clarté du soleil* et l'*Intérieur*

d'une église de Munich sont au contraire trois affirmations du talent grandissant de M. Kuehl. M. Lambert et ses chats sont toujours très choyés et M. La Touche a impressionné le public avec la *Nursery*. M. Albert Lebourg est un vigoureux paysagiste. Le *Bas-Meudon* nous offre un fier morceau de peinture. Madame Madeleine Lemaire est très brillamment représentée par les *Groseilles, Framboises et Fraises* et par les *Pêches et Raisins*. M. Lepère, qui est à la tête de notre école de gravure sur bois, expose une longue et belle série d'études de paysages.

Pourquoi l'État n'a-t-il pas acheté la *Barricade* de Meissonier?

M. Lhermitte est passé maître en ses rurales observations. M. Maurice Lobre n'est point en progrès. M. Marchal possède un très haut et très juste sentiment de la décoration. L'*Adam et Ève,* de M. Ménard, est d'une inspiration exquise. Encore un nom à retenir. M. Montenard fixe le soleil sur sa palette et en fait jaillir des études éblouissantes. M. Moutte préfère les matinées de décembre pour nous peindre l'entrée du port de Marseille.

Les *Saintes Filles,* de M. Perrandeau, forment un tableau d'une grande simplicité et d'une grande harmonie. M. Georges Picard, qui a eu récemment un si beau succès dans un concours ouvert à l'Hôtel de Ville, nous donne une des coupoles de sa décoration, et la vue d'un *Port de mer,* destinée au Ministère des Travaux publics. *Coin de salon,* de M. Prinet, est une amusante composition. La pianiste est d'un joli mouvement. Quelles délicieuses toiles que les *Basses eaux* et le *Trou de la fièvre*, en Algérie, que nous présente M. Ary Renan.

Le maître Ribot n'a pas moins de huit toiles au Champ de Mars, toutes d'ordre supérieur. Le *Feu,* de M. Rixens, est un panneau décoratif des mieux compris. La Société Nationale des Beaux-Arts a attribué une bourse de voyage à M. Rosset-Granger, qui a des notes excellentes et le Ministère de l'Instruction publique a décoré M. Henri Saintin, un paysagiste fin et délicat. Ce sont là des actes louables. Je crains bien que M. Sargent, qui nous

envoie cette année, d'Amérique, un *Portrait de jeune garçon,* ne soit tenté d'abuser de la facilité qu'a toujours eue son grand talent. Quand j'aurai nommé MM. Sisley et Skredsvig, j'aurai à peu près signalé tous les noms groupés dans le catalogue de l'exposition du Champ de Mars et qui ont assuré le succès de la seconde exposition de la Société Nationale dans les galeries de peinture.

Aux dessins, aquarelles, pastels, miniatures, on retrouve à peu près les mêmes noms que dans les galeries de peinture. Je dois signaler cependant, parmi les artistes qui n'ont exposé que dans cette section, mademoiselle Jeanne Bosc, madame Marie Cazin, M. Renouard, M. Urrabieta-Vierge, mademoiselle Ruth Mercier.

A la gravure, nous rencontrons M. Bracquemond, M. Michel Cazin, M. Desboutin (encore un oublié dans les distributions de distinctions honorifiques), Henri Guérard, Lepère, Auguste Morse, Waltner, Anders Zorn.

La Société Nationale a inauguré une section des objets d'art. C'est une heureuse innovation, mais il faudrait donner à l'avenir à cette section plus de développement. M. Aubé y expose un baguier, M. Carabin des meubles dont l'excentricité n'est pas parfois sans quelque agrément, M. Cazin deux colliers, M. Ernest Chaplet des grès de toute beauté et deux statuettes de Dalou exquises dans leur patine blanche. M. Dampt, une bague en or et argent. M. Delaherche, des vases de grès flambé. MM. Dammouse et Chéret, des vases et des assiettes. M. Gauguin, des compositions remarquables. M. Émile Gallé, une demi-douzaine de chefs-d'œuvre. M. Guérard, un vase et des assiettes. Jouneau, de Parthenay, un vide-poches d'une rare finesse d'exécution. Voici Lachenal, voici Raffaelli. Et enfin un nouveau venu dans les expositions, André Thesmar, avec onze émaux transparents cloisonnés d'or et quatre broches.

La sculpture, ainsi que je l'ai dit au début, n'est pas nombreuse. M. Aubé a son Boucher en marbre et la statue de Borda, récemment érigée à Dax. M. Baffier n'a qu'un plâtre *la Jeannette.* M. Bartho-

lomé a envoyé une vaste et belle composition avec des impressions de nature saisissantes. L'exposition de M. Dalou est tout à fait brillante. Sa fontaine, qui vient d'être acquise par la Ville de Paris, mettra dans un de nos squares une véritable note d'art. Ses bustes d'Albert Wolff et de Liouville sont parfaits. Rodin a profilé à merveille sous tous ses aspects le président de la Société Nationale, M. Puvis de Chavannes. Quand l'art atteint ce degré d'expression, on se sent émerveillé de la puissance de l'artiste et M. Rodin est peut-être le pétrisseur de terre le plus puissant de notre temps.

En 1889, lorsque j'eus l'honneur de proposer pour la croix M. Meunier, la proposition ne fut pas des mieux accueillies dans le monde académique de Bruxelles. Là, comme dans tous les milieux semblables, on a le culte de la mort et l'on professe la sainte horreur de la vie. L'exposition de M. Constantin Meunier au Champ de Mars est de tous points extraordinaire. La simplicité de la ligne, la recherche forte du modelé qui ne détruit en rien, qui fortifie au contraire la modestie de la conception, font de M. Meunier un artiste hors de pair. La fontaine de M. Injalbert a été acquise par l'État. Elle est charmante, quoique imprégnée d'italianisme. La *Léda*, de M. Desbois, n'a pas l'importance de son grand groupe de l'année dernière, mais elle appelle M. Desbois à quelque décoration que le gouvernement ferait bien de lui confier.

Je m'en voudrais de ne pas mettre en première ligne les œuvres de M. Lenoir, le *Portrait de son père,* d'une si complète ressemblance, la *Mendiante*, qui est d'un si beau caractère et le monument de la princesse de Salerne, qui est dans la vraie tradition française. J'aime beaucoup le talent de M. Cordonnier, mais pourquoi M. Cordonnier a-t-il cédé un jour au désir de compléter la *Victoire de Samothrace*. C'est là un acte regrettable de la part d'un artiste qui a la valeur de M. Cordonnier. Qu'il laisse donc ce genre de distraction à M. Ravaisson, restaurateur de la Vénus de Milo.

M. Coutan expose le buste de M. Alphand très juste d'attitude. M. Dampt a une bacchante et deux portraits puis une statuette en bois.

Madame Besnard a mis toute la saveur de son talent primesautier dans une tête de jeune fille. M. Bourdelle fait de jolis bustes avec un sentiment très net du caractère de ses modèles. M. Charpentier est un artiste des plus intéressants et professant

une aversion pour le banal, dont je le félicite grandement. Le buste du maestro Reyer, par M. Hugues, est bien. La *Psyché* de M. Granet lui vaudra très certainement une commande que je souhaite également à ce vigoureux artiste qui a nom Ringel d'Illzach. Je dois citer encore le buste de M. Levraud, président du Conseil municipal de Paris, par M. Vital-Cornu; l'*Orphée*, de M. Tony Noël; MM. Jean Escoula, Beer, Bargas, Borglum,

Homerville, Jouant, Le Duc, Mulot, Niederhausern-Rodo, Orléans, Peter, Prouvé, Streit, Valgren, Vaucanu, Vernier et le maître Raffaelli, qui apporte dans la section de sculpture son *Rémouleur* et le *Buste de vieux*.

Et maintenant il me sera permis, après avoir parcouru l'exposition du Palais de l'Industrie et celle du Champ de Mars, de dire quelques mots de la question qui domine tout ce qui intéresse les arts dans notre pays. Je veux parler du maintien, de la suppression ou de la transformation de l'administration des arts.

Pour prendre les choses par le commencement, je ne voudrais pas laisser échapper la nouvelle occasion qui m'est offerte de protester contre une locution vicieuse, celle de Beaux-Arts. Je voudrais répéter ici ce que je n'ai jamais cessé d'affirmer, c'est que l'art est un, et qu'il ne convient de différencier ceux qui le cultivent que par le degré d'élévation qu'ils atteignent.

C'est la haine des maîtrises, c'est le dédain que celui qui se qualifiait d'artiste professait pour l'artisan qui a donné naissance, il n'y a pas plus de deux cents ans, à cette distinction de l'Art et des Beaux-Arts. Il fut admis un beau jour, par des statuts rédigés en bonne et due forme par-devant les notaires et garde-notes du Roy que, désormais, la musique, la peinture, la sculpture et l'architecture constitueraient un domaine spécial appelé le domaine des Beaux-Arts, que l'on y ajouterait la gravure, la mosaïque, la tapisserie, autant que ces procédés à la fois artistiques et mécaniques auraient l'insigne honneur de conserver les produits des Beaux-Arts. Celui qu'on appelait dédaigneusement l'artisan garda de son mieux ses traditions d'enseignement; il eut la bonne fortune de rencontrer, parmi les artistes, des hommes qui, au risque de se faire excommunier, consentirent à lui prêter assistance; mais notre siècle a accentué la division. Et c'est à notre siècle qu'il appartient de la faire disparaître et de confondre dans une même famille tous ceux qui servent l'art avec un égal degré de conviction.

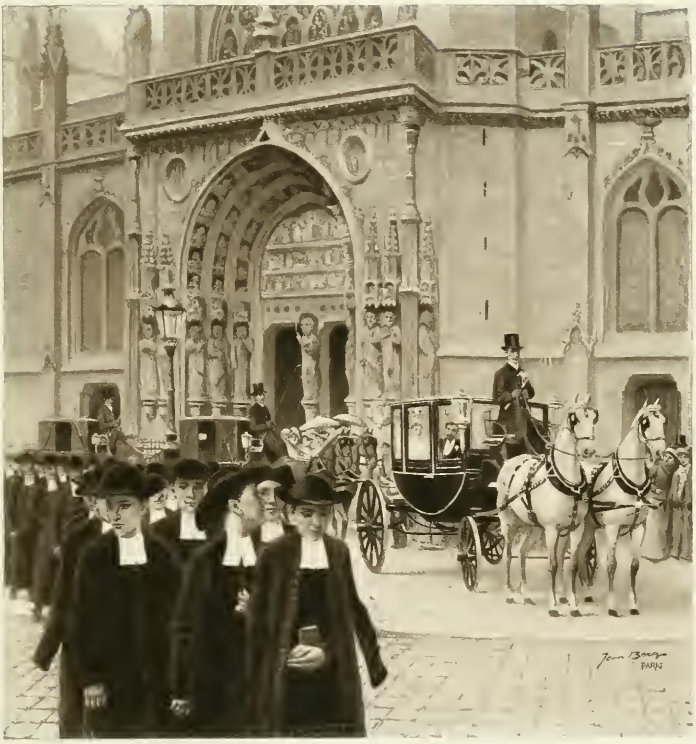
PARIS

PALESTINA

Cette réforme, nous l'avons tentée en 1881, Gambetta et moi, quand nous avons constitué le Ministère des Arts. Pensant qu'il ne suffit pas de développer le goût et la culture des Beaux-Arts, mais que l'assistance que l'art peut donner à l'industrie a une importance considérable au point de vue du développement des forces productives d'une nation, nous donnions à l'administration nouvelle, indépendamment des services des Beaux-Arts, la direction de l'enseignement technique et l'inspection et la surveillance de l'enseignement du dessin dans les écoles de tout ordre. Nous formions ainsi un véritable Ministère du Travail, et cet organisme nouveau devait fonctionner sans créer de dépenses nouvelles. En effet, nous estimions que le Ministère des Arts n'avait pas besoin de multiplier les établissements d'État toujours coûteux et souvent stériles, mais qu'il devait s'attacher à associer l'action du pouvoir central à celle des corps déjà constitués, des départements, des communes, des chambres de commerce, des syndicats, enfin aux efforts de cette initiative privée que nous avons le très grand tort en France de toujours considérer comme mineure.

J'ai été frappé, toutes les fois que je suis allé en Angleterre, de voir quelles grandes choses l'initiative privée a pu accomplir dans un pays où, loin d'entraver son action, les pouvoirs publics la sollicitent. Pénétrés de l'importance de l'enseignement technique qui, suivant l'expression d'un des gendres de la reine Victoria, le marquis de Lorne, est la grande question de ce temps, les Anglais n'ont rien négligé pour vulgariser l'enseignement des arts. Des écoles et des musées existent, ou sont en voie de création, dans tous les centres industriels.

Et les effets d'une telle sollicitude n'ont pas tardé à se faire sentir. Au congrès international de l'enseignement technique qui s'est tenu à Bordeaux en 1886, nous avons entendu sir Philip Magnus, délégué du Royaume-Uni, déclarer que, grâce à l'enseignement technique, les Anglais peuvent se passer maintenant, dans une très large mesure, de l'aide d'artistes parisiens. Il est certain

que les articles de luxe sont produits maintenant en Angleterre par des fabricants indigènes avec une adresse et une élégance qu'on aurait vainement cherchées, il y a douze ou quinze ans.

D'autre part, c'est à l'initiative privée qu'il faut faire remonter l'origine d'institutions comme le British Museum, la National Gallery et la plupart des établissements qui sont venus se grouper autour du musée de South Kensington.

Mais je reviens au Ministère des Arts ; cette tentative de fusion entre les artistes de tout ordre, qui pouvait exercer une influence des plus heureuses sur les conditions du travail national, n'eut qu'une existence éphémère. Constitué le 14 novembre 1881, le Ministère des Arts disparut avec le cabinet Gambetta, le 26 janvier suivant. On rendit aux différentes administrations les services qui en avaient été distraits et l'on revint au cadre étroit de l'administration des Beaux-Arts, telle qu'elle fonctionnait précédemment.

Le Ministère des Arts avait tenté de constituer avec le service des bâtiments civils, le service des édifices diocésains et celui des fêtes publiques, une direction générale de la construction et de la décoration, qui aurait embrassé tous les travaux d'architecture de l'État, qui aurait apporté la règle et l'économie dans des services coûteux et dont le très grand tort est de ne tenir aucun compte de l'affectation des constructions qu'ils ordonnent. Après le 26 janvier 1882, on a rétabli la direction distincte des Bâtiments civils. J'ai dit ailleurs les erreurs très graves, très onéreuses pour le budget de l'État que cette administration a commises. Il n'en est pas qui soit plus opposée au progrès, qui comprenne moins la très belle mission que lui a imposée le hasard des répartitions administratives.

N'est-il pas, pour ne prendre qu'un exemple, profondément regrettable de voir les services de constructions se refuser à admettre un autre système pour la décoration des édifices publics? Comment ne se préoccupe-t-on pas d'établir entre les architectes et les autres artistes, peintres et sculpteurs, ces fortes collabora-

tions auxquelles nous devons des monuments complets comme tant de ceux qui se dressent sur notre sol français? Visitez nos édifices les plus récents, parcourez nos jardins publics, et vous vous apercevrez que la décoration jure avec le cadre. Il y a dans cet ordre d'idées des erreurs réparables, mais il en est aussi qui ne le sont pas et lorsque l'on voit que dans certaines constructions récentes il eût été facile, à l'aide d'un peu de prévoyance, de donner l'idée de l'unité de conception, on ne peut que déplorer l'insouciance de l'État qui pouvait aisément ramener l'harmonie entre des services antagoniques.

Lorsque la Révolution se trouva en présence des débris des surintendances royales, elle fit un effort, qui est au reste assez mal connu, pour constituer une administration des arts établie sur des bases solides et conformes aux besoins du nouvel état de choses qu'elle instituait. Le ministre Roland constitua à l'Intérieur une division qui réunissait tout l'ancien domaine de la liste civile : les bibliothèques, le garde-meuble, les manufactures d'art et la construction des édifices publics, en même temps que la conservation des monuments anciens. En l'an II les comités conventionnels poursuivirent cette même organisation. Mais dès l'an VIII on revient aux errements anciens. L'article 15 du sénatus-consulte du 28 floréal (18 mai 1804), dont la disposition initiale est que le gouvernement de la République est confié à un empereur, confirma les dispositions de l'an VIII, et rétablit purement et simplement la liste civile de l'ancien régime avec la reconstitution des Surintendances des Beaux-Arts et des Bâtiments, telles qu'elles existaient sous les rois. Depuis, c'est vainement que l'on a tenté de rendre aux services des arts l'homogénéité qui leur est indispensable. Je ne veux pas rappeler ici comme je l'ai fait souvent au cours des rapports sur le budget des Beaux-Arts, les détails de l'organisation tentée par l'Assemblée législative et par la Convention, mais ce que je tiens à dire, c'est que le Ministère des Arts, en 1881, a mis à exécution les projets de cette époque qui avaient d'ailleurs

été très étudiés et par la commission de l'Assemblée de Versailles et par la commission constituée en 1878 par M. Bardoux.

En 1875, en effet, l'Assemblée de Versailles avait entrepris une enquête générale sur les services administratifs. Une grande com-

mission avait été formée dont M. Édouard Charton était le rapporteur pour la section des Beaux-Arts. Dans son rapport déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale à la date du 8 septembre, M. Charton n'avait renoncé qu'à regret à la constitution d'un ministère spécial des arts ou à l'institution d'une direction générale

indépendante et il s'était borné à demander le rattachement de tout ce qui intéresse les arts au département de l'Instruction publique.

« A quel ministère, disait son rapport, l'administration des arts doit-elle être annexée ? Il n'y a en réalité que trois grandes classes de services :

« 1° Les services qui doivent pourvoir à la sûreté intérieure et extérieure du pays et qui sont dans les attributions des ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Guerre et de la Marine ;

« 2° Les services qui intéressent la vie physique ou matérielle du pays, les subsistances, le commerce, l'industrie et qui sont dans les attributions des ministres des Finances, de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics ;

« 3° Enfin les services qui ont pour objet les intérêts de l'éducation générale du pays, de la culture de ses forces intellectuelles et morales et qui sont dans les attributions du ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

« D'après cette division générale admise dans les traités les plus autorisés sur notre droit administratif et d'ailleurs conformes aux faits, on ne saurait hésiter à reconnaître que les beaux-arts intéressent moins la sécurité intérieure ou extérieure de la France et moins aussi les nécessités de sa vie matérielle que la culture du goût qui est une partie de l'éducation générale.

« Cette vérité si évidente semble cependant avoir été jusqu'ici méconnue.

« Alors qu'ils ont été attachés à la maison du chef de l'État, les Beaux-Arts ont apparu moins comme un service public que comme une partie du luxe royal ou impérial, un élément de munificence, un rayonnement du trône, ou ainsi qu'on l'a dit, une mise en scène de la puissance souveraine.

« Dans leur passage au Ministère de l'Intérieur, les Beaux-Arts, ou se sont trop confondus avec les intérêts matériels des départements et des communes, ou ont été exposés au soupçon plus ou

moins fondé de servir trop souvent de moyens de libéralités arbitraires ou de complaisances politiques.

« Au Ministère du Commerce enfin, ils ne pouvaient guère être appréciés qu'au point de vue trop restreint de la part dans laquelle ils contribuent, du reste très réellement, à la prospérité matérielle du pays.

« En les annexant au Ministère de l'Instruction publique, en les rapprochant de l'administration qui a pour attributions l'enseignement et l'encouragement des lettres, on assigne aux Beaux-Arts proprement dits leur place légitime; on reconnaît leur droit à la sollicitude de l'État, non pas seulement parce qu'ils sont pour quelques esprits délicats une source de jouissances exquises et rares, mais parce qu'ils répondent réellement à un besoin général en tendant à développer dans le pays entier le sentiment et l'amour du beau, dont une nation ne saurait se désintéresser impunément, soit pour le progrès de sa civilisation, soit pour sa gloire.

« S'il est vrai qu'il se rencontre des personnes insensibles à l'action si puissante et si féconde des arts, on peut dire que ce sont des exceptions, de même que celles qui n'auraient que de l'indifférence pour la poésie, la haute littérature ou l'éloquence. Tout homme éclairé, cultivé et en pleine possession de la faculté de sentir, de comprendre, de juger et d'admirer le beau sous ses diverses expressions, ne peut hésiter à reconnaître que la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, ne sont pas des arts inférieurs aux autres, et que les œuvres d'un Phidias ou d'un Raphaël sont des éléments de culture intérieure aussi élevés et aussi salutaires que celles d'un Sophocle ou d'un Racine.

« C'est donc notre conviction qu'il ne peut être qu'avantageux à l'administration des Beaux-Arts de voir se consolider ses rapports avec le Ministère de l'Instruction publique, et, nous arrêtant à ce point de vue, nous avons à examiner si son organisation actuelle répond bien entièrement à ce que sont ou doivent être ses attributions. »

M. Charton, en terminant son rapport, insistait sur la nécessité pour le Gouvernement de participer plus directement à l'enseignement public du dessin et au mouvement des arts industriels.

S'autorisant de ce rapport, M. Bardoux, lorsqu'il devint ministre de l'Instruction publique, constitua, le 2 janvier 1878, une commission chargée de préparer un projet de réorganisation des services administratifs des arts.

M. Lambert de Sainte-Croix fut chargé de rédiger le rapport que cette commission devait présenter au ministre. Les conclusions de ce rapport, sans demander un ministère spécial, manifestaient une telle tendance à distinguer de l'Instruction publique les services des Beaux-Arts, que l'institution d'un sous-secrétariat d'État succéda à la direction générale.

Les travaux de la commission de 1878 ont, ainsi que je viens de le dire il y a un instant, grandement aidé à la création du ministère spécial institué le 14 novembre 1881. Dans son rapport au Président de la République, Gambetta le déclarait d'ailleurs en termes formels :

« L'institution d'un sous-secrétariat, ayant dans ses attributions spéciales le service des Beaux-Arts, permit en 1879 de réaliser quelques-unes des réformes qu'avait proposées la commission de 1878, mais la réunion des services qui intéressent l'enseignement de l'art à tous les degrés et dans toutes ses applications, n'a pas été opérée.

« Cependant, poursuivait Gambetta, les nations étrangères ont depuis bientôt trente ans multiplié les institutions destinées à favoriser cet enseignement, et nous avons pu constater, à l'Exposition Universelle de 1878, combien ont été rapides, grâce à la prévoyance de leurs gouvernements, les progrès accomplis dans les industries d'art par des peuples qui n'étaient encore naguère que nos imitateurs et qui sont devenus nos rivaux.

« La constatation de cet état de choses a donné lieu en France à un véritable mouvement d'opinion en faveur d'institutions qui ont

donné partout de si prompts et de si précieux résultats. Après avoir rappelé que c'est la France qui a la première ouvert les conservatoires et les écoles d'arts et métiers, que c'est à l'initiative des hommes de la Révolution que sont dus les musées et les cours spéciaux qui assurent l'alliance de l'art et de l'industrie, on a justement fait remarquer que, dans nos sociétés modernes, il ne suffit pas de développer le goût et la culture des beaux-arts, mais que l'assistance que l'art peut donner à l'industrie a une importance considérable au point de vue économique et social, puisqu'elle transforme les conditions du travail et exerce une influence décisive sur les forces productives d'une nation.

« Pour développer ce large enseignement des principes généraux de l'art que réclament nos grandes industries, pour fortifier l'enseignement technique qui ne leur est pas moins nécessaire, j'ai l'honneur, monsieur le Président, de vous proposer la création d'un Ministère des Arts.

« Ce ministère aurait dans ses attributions l'administration actuelle des Beaux-Arts, la direction des Bâtiments civils et la construction des édifices diocésains et cathédrales, services qui, par leur caractère, se rattachent naturellement au service des Beaux-Arts.

« Il aurait en outre la direction de l'enseignement technique (Conservatoire et écoles d'arts et métiers) qui est actuellement dans les attributions du Ministère du Commerce, et enfin l'inspection et la surveillance de l'enseignement du dessin dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, dans les écoles primaires, dans les collèges et lycées.

« Je m'empresse d'ajouter, monsieur le Président, que la création que j'ai l'honneur de vous proposer ne me paraît pas devoir amener au budget de l'État l'accroissement de dépenses que justifierait d'ailleurs le grand intérêt qui s'y attache.

« J'estime en effet que pour faire œuvre utile vraiment féconde et réellement conforme à nos traditions, à nos aptitudes, à nos

tendances, le Ministère des Arts n'a pas besoin de multiplier les établissements d'État toujours coûteux et souvent stériles. Mon sentiment est qu'il doit s'attacher à associer l'action du pouvoir central, dans la mesure où celle-ci a le devoir de se produire, à l'action des corps ou associations déjà constitués, qu'il lui faut faire appel aux départements, aux communes, aux chambres de commerce, aux comités consultatifs des Arts et Manufactures, aux syndicats professionnels qui attendent tous du gouvernement de la République le concours que ce gouvernement est tenu, plus que tout autre, de prêter aux efforts de notre démocratie laborieuse. »

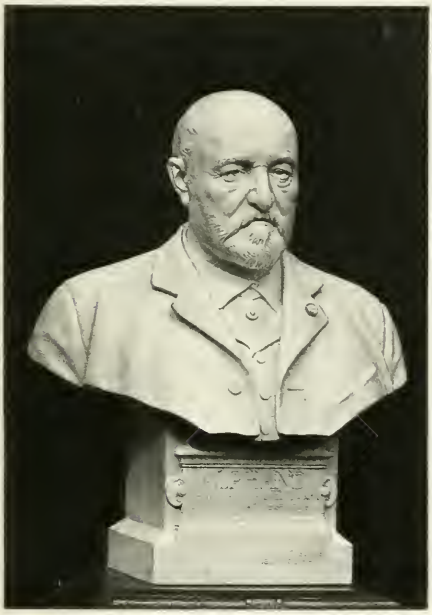

On ne saurait contester que le rapport de Gambetta au Président de la République définit avec une précision absolue le rôle de l'action publique et de l'action privée dans le développement normal des institutions artistiques d'un pays.

On peut même ajouter que le programme exposé dans ce rapport répond à des nécessités reconnues.

Dès 1875 M. Charton pouvait en effet faire cette déclaration : « Il ne faudrait pas, écrivait-il, qu'on puisse dire qu'en France on discute, on hésite, on ajourne, tandis que, ailleurs, on agit. L'expé-

rience nous a démontré combien trop de confiance, en nous seuls, pouvait nous devenir funeste ; la pensée des réformes que nous conseillons est née parmi nous depuis bien des années ; en les appliquant à notre tour nous ne ferons que reprendre notre bien, et les autres nations qui savent bien que nous les avons devancées dans la théorie n'auront eu que l'avantage de nous précéder de peu d'années dans la pratique. »

Ces paroles si vraies du rapporteur de 1875 n'ont trouvé que peu d'écho. Les réformes proposées en 1875, conseillées en 1878, réalisées en 1881 ont été complètement abandonnées en 1882. Partout à l'étranger on a continué à agir. Nous, nous avons repris les vieilles formules, les anciens usages. Nous persistons depuis onze ans à fermer les yeux à l'évidence.

Dira t-on que la France n'en a pas sensiblement souffert ?

Pour ma part, je n'ai jamais hésité à signaler les inconvénients que produisent l'incohérence et la dislocation des services qui intéressent les arts et si ces inconvénients ne frappent pas encore la majorité des esprits aujourd'hui, il ne s'écoulera pas un long temps avant que tout le monde s'en émeuve.

Il nous suffit, en effet, d'aller à l'étranger pour y constater, comme le disait M. Charton, combien on a su y mettre à profit les théories que nous avons formulées et pour reconnaître que nous serons vraisemblablement les derniers à appliquer nos propres idées.

Si l'on visite les musées, la *National Gallery* de Londres, pour ne citer que cette collection publique, on voit que là comme au *Kensington* c'est la méthode française qui a prévalu. Si nous entrons dans une école, l'enseignement pratique conseillé par le major Lamartinière à Lyon, a été adopté pour toutes les études.

Et quand nous revenons en France, nous trouvons notre Musée du Louvre, si merveilleusement riche, persister dans des habitudes de désordre et d'encombrement qui font le désespoir de quiconque a le goût des arts. Quand nous parcourons les salles de telle ou

telle école largement subventionnée, nous y retrouvons les vestiges d'un enseignement depuis longtemps condamné.

Il semble que nous prenions à tâche de nous donner des démentis à nous-mêmes.

Questionnez sur tous ces points ceux qui ont la responsabilité des arts, demandez-leur pourquoi nos musées ne sont pas remaniés dans leur ordonnance, pourquoi l'on persiste dans certaines de nos écoles à enseigner des principes que l'on n'hésite pas à déclarer funestes et vous obtiendrez invariablement la même réponse : « Nous n'avons pas assez d'argent ». Or, nulle part, les chambres si calomniées ne se montrent plus généreuses. Nulle part on ne rencontre un pays plus prompt à consentir des sacrifices.

Non, la vérité c'est que nous en sommes toujours aux mœurs du passé et que le jour où l'on voudra faire réellement œuvre utile, il en faudra revenir à la conception de 1881.

Ceux qui ont, au reste, examiné la question sans parti pris, ont reconnu que les nombreuses évolutions qu'a subi l'administration des Arts ne lui ont pas été profitables.

Les pérégrinations constantes de telle ou telle partie de cette administration, l'indépendance proclamée en 1848 des musées, le rattachement de ces mêmes musées à la direction de la rue de Valois, l'autonomie des bâtiments civils, leur réunion à l'administration centrale constituée en 1870 ; la scission opérée entre les monuments historiques, les cathédrales et les édifices diocésains ; l'éparpillement de tout ce qui intéresse l'enseignement technique, allant des travaux publics au commerce, revenant au commerce après avoir touché au ministère de l'intérieur, tous ces accidents ont été sans profit pour personne.

Aussi les auteurs du traité de l'administration des Beaux-Arts, après avoir minutieusement décrit tous ces changements, ont-ils pu dire que le ministère des Arts avait réalisé, en l'agrandissant, l'autonomie complète de l'administration des Arts. « Aux services

formant le sous-secrétariat de l'instruction publique, disent-ils, viennent se rallier celui des bâtiments civils et celui des édifices diocésains et cathédrales, c'est-à-dire les différents services d'architecture; le service de l'enseignement technique, c'est-à-dire celui des écoles d'arts et métiers; enfin l'enseignement du dessin dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Les départements des travaux publics, des cultes, de l'instruction publique et du commerce apportent chacun une pierre à l'édifice nouveau, où, à côté de la protection des Beaux-Arts proprement dits, vient prendre place la protection des arts industriels. La pensée créatrice du ministère des Arts s'explique d'elle-même, et bien qu'elle n'ait eu qu'une réalisation éphémère, nous n'hésitons pas à dire qu'elle est juste en soi.

« Pendant sa courte existence cette création s'est traduite par une organisation méthodique reposant sur des classifications étudiées. C'est ainsi qu'un secrétariat général et trois directions, l'enseignement, la conservation, la construction avec la décoration, donnaient une division logique et ordonnée. »

Je sais bon nombre de gens qui ne manqueront point de dire, en lisant les lignes qui précèdent, que j'ai profité du compte rendu des Salons du Palais de l'Industrie et du Champ de Mars pour faire un plaidoyer *pro domo*. La critique pourra paraître juste, mais je l'accepte très volontiers, ayant toujours considéré, au risque de me faire soupçonner d'une ambition personnelle que je n'ai jamais eue, que j'avais le devoir de défendre, en matière d'art, des idées que je crois vraies et utiles à l'intérêt général.

Si l'on voulait d'ailleurs considérer les choses avec quelque tranquillité d'esprit, on ne tarderait pas à reconnaître que ces idées ne me sont point propres, qu'elles ont toujours été défendues ainsi que je viens de le rappeler, avec plus ou moins de force dans notre pays depuis un fort long temps, pour ne pas dire de tout temps depuis un siècle.

C'est particulièrement au lendemain de la Révolution qu'elles

se sont fait jour, et il est certain que si la France n'avait pas été, à ce moment, entraînée hors de sa voie, si elle n'avait pas, à la suite de Napoléon, tout sacrifié à l'esprit militaire, elle eût donné au travail une liberté dont il eût fait grand profit, pour centupler la puissance qu'il avait acquise dans les siècles précédents, en dépit des obstacles de toutes sortes semés sur sa route.

On en trouve la preuve dans cette grande et admirable poussée intellectuelle qui se produisit après les guerres de l'Empire et qui, malgré l'épuisement que ces guerres avaient amené, provoqua le mouvement des dernières années de la Restauration.

Il a fallu plus de cinquante ans pour faire reconnaître que ce mouvement honorait au plus haut point la pensée française, et que, particulièrement dans le domaine de l'art, cette pensée s'était montrée tellement supérieure aux autres, qu'il est permis de rattacher les œuvres des artistes de notre siècle à celles des plus belles époques.

On s'est enfin accoutumé à dire : « l'art français », et à ne plus nous mettre sous la dépendance des arts étrangers. On a bien voulu reconnaître que nos sculpteurs, nos architectes, nos peintres ont été, à toutes les époques, plus personnels que ceux qu'on voulait leur opposer, et en vérité, quand on considère que leur génie s'est appliqué à tout, on se demande pourquoi on persisterait à les cantonner dans un cercle étroit et à ne pas élargir le cadre où peuvent se développer les aptitudes propres à notre race.

Je défie qui que ce soit de donner une raison, même valable en apparence, pour ne pas admettre que la communauté qui donne à tous les citoyens français l'enseignement nécessaire pour écrire les signes du langage, n'a pas par cela même l'obligation d'enseigner également à tous l'écriture de la forme. Quelle serait en outre la raison qui engagerait à persister presque exclusivement dans la distribution aux frais de l'État, d'un enseignement artistique soi-disant supérieur, sans s'inquiéter de l'encourager au degré primaire et au degré secondaire ?

Il n'y en a évidemment aucune qui supporte l'examen.

Croit-on sérieusement que les procédés dont on donne les formules à l'École des Beaux-Arts puissent avoir un autre résultat que de perpétuer dans l'esprit des médiocres la tendance à recommencer ce qui a été déjà fait, et de mettre dans l'esprit de ceux qui sont doués des empêchements au libre exercice de leurs facultés?

J'ai été très frappé d'une confession que me fit à ce sujet Bastien-Lepage. Il était à l'École des Beaux-Arts. Il avait concouru en loge pour le Prix de Rome. Son tableau avait été jugé comme le meilleur par le jury lui-même. Bastien-Lepage se promenait sur le quai en attendant avec émotion le résultat du jugement définitif. Son maître Cabanel sortit et lui dit : « Vous n'avez pas le prix. Le jury vous a rendu justice. Mais vous aviez un concurrent qui arrivait, par la limite d'âge, à sa dernière année de concours. L'Institut lui a attribué le prix. » Bastien-Lepage demeura abasourdi par cette communication. Il erra dans la ville comme un fou. Une exposition était ouverte sur le boulevard des Italiens, organisée par Martinet. Il y entra. Dans cette exposition se trouvait un tableau de Manet. Ce tableau était les *Demoiselles au balcon*. Il en fut vivement impressionné. Il alla

à Damvillers, et là il se mit à faire des études sur la nature, en plein air. Mais toujours l'enseignement qu'il avait reçu à l'École des Beaux-Arts gênait sa liberté. Invinciblement il composait devant la nature. Il improvisait d'après les règles. Il ne pouvait se résigner à rendre les choses telles qu'il les voyait, et il lui fallut des années et des années pour se débarrasser de ces souvenirs de l'École. Et encore, ajoutait-il, son inquiétude demeurait incessante, parce qu'il se demandait si réellement il n'avait pas tort d'avoir raison.

Eh bien prenez un cerveau moins fortement trempé. Supposez que celui qui le possède a été entraîné par les circonstances qui ne lui ont pas ouvert l'horizon du côté de l'Industrie, à s'adonner au culte de l'art. Il entre à l'École. Il en sort, muni de tous les procédés, armé de tous les systèmes. Il a beau tourner et retourner son fourniment, il n'en peut rien tirer. Bien plus, étant incapable de dessiner une chaise et impuissant à faire un tableau, il n'a pas d'autre ressource que de tendre la main à l'État qui l'a fourvoyé, qui est responsable et qui lui doit une compensation.

Quand vous parcourez les galeries d'une exposition, que de malheureux vous notez ainsi au passage? Est-ce le nombre que vous en alignez ainsi tous les ans qui constitue la force de l'art français? En est-il là comme sur les champs de bataille? Non, c'est la valeur seule qui compte. Le nombre ne compte pas.

Visitez en revanche une exposition d'industrie. Prenez par exemple les sections industrielles de l'Exposition universelle de 1889. La première chose qui vous frappe est l'absence de notion des styles des différentes époques. Jamais il n'y a eu plus d'habileté de main de la part de l'ouvrier, jamais il n'y a eu moins de connaissances de la part du dessinateur. Il est par suite évident que si dès l'enfance chaque citoyen français recevait l'éducation initiale qui prépare à la connaissance et à la pratique de l'art, vous n'auriez pas du côté des expositions d'artistes un amas aussi banal de formules toujours semblables et que vous auriez du côté de l'in-

dustrie une science plus complète des éléments indispensables à la construction logique de n'importe quel objet.

On peut donc affirmer que l'enseignement des arts n'est pas donné à la base comme il devrait l'être, et qu'il est donné au sommet comme il doit ne l'être pas.

En veut-on une autre preuve? Je demandais un jour à un grand fabricant de ferronnerie où il prenait ses dessinateurs. « Je suis fort embarrassé, me dit-il. Quand je les prends au sortir de l'École Centrale des arts et manufactures, ils ont une éducation incomplète, parce qu'ils n'ont pas un assez grand souci de la recherche d'art. Quand je les prends au sortir de l'École des Beaux-Arts, ils n'ont qu'une notion très imparfaite des conditions de la construction et une tendance à faire de l'art, en dehors de toute connaissance de la construction. Le sentiment de la mesure, du pondéré qui est la marque de toute œuvre française du passé, on le puisait jadis dans l'enseignement donné par les corporations, et cet enseignement s'inquiétait de la variété. Aujourd'hui la grande corporation de l'État ne s'inquiète pas de ces choses. Elle ne varie pas son enseignement. Tout au contraire. Elle rêve pour lui l'uniformité, mère de l'ennui. »

Ces observations sont absolument justes. L'État va même plus loin. Il tend à fonctionnariser les artistes, si bien que tous ceux qui vivent en dehors des cadres sont considérés comme des réprouvés.

On a soutenu, non sans raison, que la bourgeoisie triomphante de 1789 s'était taillée, dans la Révolution, des institutions et aussi des habitudes particulièrement propres à favoriser ses intérêts.

Dans le domaine de l'art, rien n'est plus vrai. On vous dit que le mérite est assuré de sa récompense, parce que l'on a institué le concours; mais que malheureusement le concours ne produit pas souvent de bons résultats, parce que les plus méritants n'y prennent point part. Et pourquoi n'y prennent-ils point part, ceux que l'on appelle les plus méritants et qui ont quelquefois la vraie supériorité? Parce que, à côté des concours, on a réservé la commande directe, donnée selon le bon plaisir.

Si pour tous travaux d'art le concours était la règle absolue, immuable, tout le monde serait bien tenu d'en risquer l'épreuve. Mais ceux-là seraient en réalité bien naïfs qui s'exposeraient à être vaincus quand, par ailleurs, ils peuvent recueillir la victoire sans les dangers de la lutte.

Il n'est donc pas exagéré de prétendre que, à côté d'un enseignement défectueux, incomplet ou préjudiciable aux véritables intérêts de l'art, on a des mœurs, en ce qui touche l'encouragement à la production artistique, qui sont déplorables.

J'ai parlé plus haut du troisième terme qui est la conservation. Car on ne peut concevoir dans une administration des arts que ces trois termes : enseignement, encouragement, conservation. Eh bien là on retrouve au suprême degré les mœurs favorables aux dénis de justice.

La feuille des bénéfices demeure toute grande ouverte, et ouverte à qui? à ceux qui ont subi des concours, non pas des concours publics, mais des concours préalables dans l'intérieur des maisons d'éducation de l'État. Ces concours ne les ont souvent pas préparés à la mission que l'État leur confie, mais il importe peu. C'est ainsi que des architectes sont chargés de conserver, de réparer, de restaurer des édifices dont ils n'aiment point le style, et tout naturellement ils les détruisent, ou quand l'occasion s'en présente ils leur substituent des bâtisses de leur goût. Très récemment, dans un grand établissement public, l'architecte, mis en possession de cet établissement, a greffé sur des bâtiments de style Louis XIII un bâtiment quelconque dont on serait fort en peine de définir l'état-civil, mais qui lui a paru évidemment de beaucoup préférable au style qu'il avait le devoir de respecter. Et quand on signale ces faits à côté de bien d'autres, on vous dit : Prenez garde, si vous demandez que l'on change quelque chose dans l'administration des arts, vous serez responsable de la sécurité, du maintien même de cette administration.

Il faut laisser passer sans s'émouvoir ces étranges raisonnements, en gardant l'assurance que si dans notre pays le progrès est lent

à se réaliser, il se produit cependant par la force des choses. Si défectueuse en effet que puisse nous paraître notre organisation administrative des arts, les vertus propres à notre race trouvent toujours le moyen de se faire jour. Les persistants triomphent de toutes les résistances, et s'ils ne rencontrent pas la gloire de leur vivant, elle est assurée à leur œuvre par le jugement de la postérité qui juge plus sainement les choses. Les expositions ont grandement aidé à faire rendre justice aux méconnus. Et c'est pour ce motif que pour ma part j'en demeure partisan à la condition, comme je le disais au début, qu'on en améliore les installations et aussi que l'on renonce au système puéril des récompenses.

ANTONIN PROUST.

LISTE DES RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE

Deuxièmes Médailles.

MM. P.-J. Gervais, A. Axilette, M. Roy, C. Bourgonnier, Chevallier-Taylor, J.-B. Duffaud, E. Isenbart, C.-L. Léandre, F. Thévenot, F.-J. Quignon, E. Baillet.

Troisièmes Médailles.

MM. J. Guthrie, L. de Schryver, O. Fridreich, J.-V. Salgado, H. Bisbing, H.-E. Le Sidaner, V. Chevilliard, L.-P. Dessar, M.-H. Orange, E. Noirot, A.-G. Rigolot, L.-F. Kowalsky, C.-H. Franzini d'Issoncourt, E.-L. Bisson, L. Grier, G.-A. Lopisgich, H. Royer, A. Guéry, P. Ballue, F. Brangwyn, B. Lemeunier, P. Bellet, G. Melingue, L. Berthault, G.-R. Fouace, L. Chalon, E. Borchard, H. Van der Weyden, A.-L. Schultzberg, A.-A. Crochepierre, E. Csok, L. Jacqueson de la Chevreuse, T. Bastet, Mlle C.-A.-B. Baily.

Mentions honorables.

MM. C. Le Roux, G.-F. de Burggraff, A. Roeseler, M. Carl Rosa, S.-P.-F. Grateyrolle, A. Calbet, A.-E. Gumery, Mlle M. Heyermans, Mlle C. Langlois, MM. A. Rouby, F. de Bélair, W. Smith, A. Granchi-Taylor, M. Reyzner, Mlle M. Besson, MM. E.-E. Leroux, L. Verworner, H.-S. Tuke, S. Kendall, L. Bill, O. Struetzel, E. Meyer, H. de Petiville, W. Thorne, E.-H. Cauchois, P. Kühstohs, H. Foreau, C. Duvent, P.-A. Laurens, L.-C. Wührer, A. Baloutzet, G. Thys, G.-P.-C. Maroniez, Mme C.-E. Wentworth, MM. J. Longsatff, H. Tenré, J. Habert-Dys, Mlle L. de Hem, MM. A.-E. Sterner, F. Paillet, Mlle C. Lacombe de Presle.

SECTION DE SCULPTURE

Médaille d'Honneur.

M. Alfred Boucher.

Premières Médailles.

MM. A.-J. Gardet, E. Pépin.

Deuxièmes Médailles.

MM. S. Lami, J.-E. Boutellier, F. Mac-Monnies, André d'Houdain, B.-L. Hercule, E.-H. Boutry. *Gravure en médailles et sur pierre fine :* Mlle R.-M. Lancelot, M. F.-E. Gaulard.

Troisièmes Médailles.

MM. A. Peene, A. Anglade, C.-H. Theunissen, L.-J. Chavalliaud, L.-J. Deschamps, L. Grandin, R. Bloche, R. Rozet, P. Aubert, C. Lagarrigue, C. Pauchard *(gravure en médailles et sur pierre fine)*.

Mentions honorables.

MM. Bureau, P. Chevré, A. Clerget, W.-A. Dawis, C. Delacour, Mlle F. Ducrot, MM. Fernand-Dubois, A. Foretay, C.-E. Forgeot, Mlle C. Gennadius, MM. E. Girardin, C. Grafly, H. Gréber, A. Hesselinck, L.-T. Hingre, C. Léonard, P. Loiseau-Rousseau, G.-E. Muhlembeck, J.-J. Pendariès, F. Rasumny *(gravure en médailles)*, A.-A. Roze, L.-L. Ruffier, A. Seysses, R. Stigell, A. Walli, O. Waldmann, A. Wassinlinsky *(gravure en médailles)*.

SECTION D'ARCHITECTURE

Premières Médailles.

MM. P. André, R. Barbaud.

Deuxièmes Médailles.

MM. C.-N. Normand, M. Yvon, A. Durand, V.-A.-F. Dutocq, S.-A.-A. Louzier.

Troisièmes Médailles.

MM. G. Chédame, M.-M. Rouillard, M.-P.-E. Paulme, P. Dusart, E.-V. Charpentier-Bosio.

Mentions honorables.

MM. A. Barré, P.-E.-M.-A. Bossis, H.-F.-F. Chapelain de Caubeyres, V. Dargaud, L.-L. David, M. Dausset, Dobresco et Duquesne, M.-L. Dionis du Séjour, A.-G. Dubois, Esnault-Pelterie en collaboration avec M. E. Meyer, Georgé et F. Kahenn, L. Hista, M.-E.-A. Honoré, A. Koch, J. Libaudière, L. Margotin, L.-P. Marquet, V.-J.-B. Mollet, F. de Morsier, F. Ollivier, A. Raimbert, Schüler en collaboration avec M. J.-C.-M. Berger.

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE

Premières Médailles.

MM. A.-J. Annedouche *(burin)*; A.-A. Géry-Bichard, E. Mathey-Doret *(eau-forte)*.

Deuxièmes Médailles.

M. J. Massard *(burin)*; Mme Jacob-Bazin *(bois)*; M. P.-E. Guillon *(lithographie)*.

Troisièmes Médailles.

MM. A. Gravier, C.-A. Coppier, V.-L. Focillon *(eau-forte)*; P. Gusman, H. Dochy *(bois)*; J.-J. Pélissier, A. Audebert *(lithographie)*.

Mentions honorables.

MM. A. Dézarrois, W. Julian-Damazy, B.-J. Kriéger *(burin)*; J.-S. Payrau, A. Bertrand, C.-R. Dunod, Mme M.-T. Olivier, P.-G. Taverne *(eau-forte)*; Mlles M. Genty, J.-M. Mirman, M. E.-P. Lemaire, Mlle M. Gabrie *(bois)*; MM. Benoît de la Pinelais, P.-E. Mesplès, Mlle B. Chapus, A.-P. Millot *(lithographie)*.

Prix Marie Bashkirtseff.

M. J.-B. Duffaud.

Prix de Raigecourt-Goyon.

M. R.-M. Fath.

ACQUISITIONS DE L'ÉTAT

PEINTURE

MM. Bail . . . . . *Œufs sur le plat.*
Bastien-Lepage (E.) . . . . *Un village en Lorraine.*
Bellée (L. de) . . . . . *Printemps ; environs d'Amiens.*
Bernier . . . . . *Le Soir ; Bretagne.*
Bill (Lina) . . . . . *Le village de Gruissan (Aude).*
Billotte . . . . . *Un coin de Paris ; soir d'hiver.*
Bouchor . . . . . *Pêcheur au verveux.*
Boulanger . . . . . *La Plaine d'Ambérieu (Ain).*
Bréauté . . . . . *L'Ouvrière.*
Breslau (Mlle) . . . . . *Jeunes filles ; intérieur.*
Chigot (E.) . . . . . *Perdus au large.*
Collin (R.) . . . . . *Plafond destiné au théâtre de l'Odéon.*
Costeau . . . . . *Solitude.*
Diranian (Sarkis) . . . . . *L'Italienne.*
Duffaud . . . . . *La Mort d'Ourrias.*
Dufour (C.) . . . . . *Le Pont Saint-Bénézet, à Avignon.*
Dumoulin . . . . . *Le Forum.*
Dupré (J.) . . . . . *Un Chemin, au Mesnil.*
Fath . . . . . *Le Ruisseau gelé.*
Ferrier (G.) . . . . . *Glorification des Arts ; plafond.*
Forget (Mlle) . . . . . *Sainte Cécile, martyre.*
Gagliardini . . . . . *Plein midi (Auvergne).*
Garaud (G.) . . . . . *Le Vieux Pont sur la Rance (Côtes-du-Nord).*
Geoffroy (J.) . . . . . *A l'Asile de nuit.*
Gervais (P.-J.) . . . . . *Les Saintes Maries.*
Griveau . . . . . *Ma Chambre.*
Guéry . . . . . *Un Jardin à Aumenancourt (Champagne).*
Hareux . . . . . *Nuit d'août.*
Jeanniot . . . . . *Une chanson de Gibert.*
Lagarde (P.) . . . . . *Jeanne d'Arc.*
Lansyer . . . . . *Le Port de Menton (Alpes-Maritimes).*
Laurent-Desrousseaux . . . *Chez les Sœurs.*
Laurent-Gsell . . . . . *La Seine ; 18 janvier 1891.*
Léenhardt . . . . . *Au Petit Jour levant.*
Lee Robbins . . . . . *Les trois Parques.*
Le Roux (Const.) . . . . . *Au coin du feu.*
Leroux (E.) . . . . . *L'Atelier de mon père.*
Le Sidaner . . . . . *Bénédiction de la mer.*
Marec . . . . . *L'Aïeule.*
Martin (H.-J.-G.) . . . . . *Chacun sa chimère.*
Moreau de Tours . . . . . *La Mort du polytechnicien Vaneau ; 29 juillet 1830.*

MM. Muenier . . . . . *Le Catéchisme.*
Normann. . . . . *Automne ; vue sur le Raffond-sur-Lofoden (Norwège).*
Olive . . . . . *Les Rochers du Plan ; environs de Marseille.*
Perrandeau . . . . . *Saintes filles.*
Petitjean . . . . . *Verdun ; le soir.*
Renouf (E.) . . . . . *Le Pont de Brooklyn.*
Ribarz . . . . . *La ville de Luxembourg.*
Ronot . . . . . *Mendiants.*
Roullet . . . . . *La ville de Nouméa (Nouvelle-Calédonie).*
Sain . . . . . *Jeunesse.*
Saintin . . . . . *Matinée de novembre.*
Smith (A.) . . . . . *L'Été sous bois.*
Tanzi . . . . . *Le Soir.*
Thiollet. . . . . *Retour des moulières ; Villerville (Calvados).*
Tournès . . . . . *Jeune fille se peignant.*
Zakarian . . . . . *Fromages et Figues.*

DESSINS, CARTONS, ETC.

MM. Bourgoin . . . . . *Poules de Houdan,* aquarelle.
— . . . . . *Cour de jardin,* aquarelle.
Iwill . . . . . *Avant l'Orage,* pastel.
Léandre . . . . . *En Province,* pastel.
Pointelin . . . . . *Les Bois en novembre,* pastel.

SCULPTURE

MM. Becquet (J.) . . . . . *Rude,* buste marbre.
Bloch (A.) . . . . . *Martyre,* statue bois.
Boutry . . . . . *Chasseur,* statue plâtre.
Caniez . . . . . *Louise Lobé (1526-1566),* buste marbre.
Carlès . . . . . *Éternel poème,* statue plâtre.
Coutan (Mme L. Martin) . . *Source,* statue plâtre.
— — . . *Mademoiselle Maillard,* buste marbre.
Cros . . . . . *Circé,* bas-relief pierre.
Daragon-Laurent . . . . . *Le baron de Gerando,* buste marbre.
Delaplanche . . . . . *Ève avant le péché,* statue marbre.
Doublemard . . . . . *Regnard,* buste marbre.
Frémiet . . . . . *Saint-Georges,* statuette bronze.
Gardet . . . . . *Le sommeil de l'Enfant Jésus,* groupe marbre.
Gaudez. . . . . *Louison, la bouquetière,* statue marbre.
Grandin . . . . . *Mort d'Hyacinthe,* statue marbre.
Hugoulin . . . . . *M. Nollau,* buste marbre.
Injalbert . . . . . *Enfant au poisson,* fontaine marbre.
Kinsburger . . . . . *Rêverie,* groupe plâtre.
Lami (S.). . . . . *Première faute,* statue marbre.
Lancelot (Mlle). . . . . *La Famille,* bas-relief plâtre.
Larche . . . . . *La Prairie et le Ruisseau,* groupe plâtre.
— . . . . . *Jésus enfant devant les docteurs,* statue marbre.

MM. Larroux . . . . . *Retour de la Chasse au sanglier*, statue plâtre.
Legueult . . . . . *Tombeau*, bas-relief marbre.
Levillain . . . . . *Diogène*, vase bronze.
Moria (Mlle) . . . . . *Étude*, buste bronze.
Peene . . . . . *Madeleine au réveil*, statue plâtre.
Pézieux . . . . . *Écho enchanteur*, statue plâtre.
Plé . . . . . *Tronchet*, buste plâtre.
Richer . . . . . *Premier artiste*, statue bronze.
Ruffier . . . . . *S. M. Norodom Ier, roi du Cambodge*, buste marbre.
Soldi . . . . . *Action*, bas-relief marbre peint à la cire.
Syamour (Mme) . . . . . *Diane*, statue plâtre.
Theunissen . . . . . *Pendant la grève*, groupe plâtre.
Vernhes . . . . . *Retour des jeux*, statue plâtre.

ARCHITECTURE

Delaporte . . . . . *Temple de Baion à Angkor*, 9 châssis.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Le Salon de 1891	1
Société nationale des Beaux-Arts	49
Liste des Récompenses au Salon de 1891	97
Acquisitions de l'État au Salon de 1891 et a la Société Nationale des Beaux-Arts	99

TABLE DES GRAVURES

PEINTURE

	Pages.
Aublet	60*
Benjamin-Constant	16
Béraud (J.)	64
Berg	78
Berne-Bellecour	6
Besnard	82
Binet (A.)	58*
Bloch	25
Bonnat (L.)	12
Boutigny (E.)	6*
Bramtot	26
Breslau (Mlle)	70
Bretegnier	84
Breton (Jules)	2*
Brispot	22*
Brouillet (A.)	8*
Burnand	55
Carolus-Duran	58
Carrière	80
Castres	90
Chartran	16*
Chéca	10*
Claude (G.)	66*
Cormon	18
Courtois	61
Couturier	71
Cresswell	22
Dagnan-Bouveret	56*
Debat-Ponsan	42
Delance	72*
Delort	52
Demont-Breton (Mme)	4*
Duez	66
Dupré (Julien)	38
Edelfelt	64*
Friant	80*
Gardner (Mlle E.)	22
Gay (W.)	14
Gérome (J.-L.)	36
Gervex	54
Gilbert	28
Glazebrook	20
Grolleron	8
Guillou	9
Hagborg	76*
Haquette	24
Henner (J.-J.)	2
Israëls	72
Iwill	56
Jeanniot	74*
Jourdain (Roger)	60
Kuehl	51
Lagarde	4
Lambert	52*
Lamy (Franc)	12*
Laurens (J.-P.)	20*
Laurent-Desrousseaux	5
Le Blant (J.)	35
Lemaire (Mme M.)	74
Lerolle	82
Lhermitte	50
Lobrichon	29
Martens	58
Mathey	70*
Melchers	78*
Melida	33

912001

Pages.

Mesdag 68*
Montenard 68
Moreau (A.) 39
Muenier 62
Munkacsy 26*
Olivié 44
Orange 30
Pasini 18*
Perrault (L.) 13
Perret 76
Puvis de Chavannes 50*
Raffaelli 62*
Renouf 24*
Ribot 88
Richon-Brunet 77
Richter 18
Rochegrosse (G.) 10
Rosset-Granger 65
Stevens 94
Vayson 36*
Verstraëte 73
Vollon (A.) 32
Vuillefroy 34
Wagrez 30*
Watelin (L.) 40
Weeks 32*
Zuber 44

SCULPTURE

Baffier 92
Bartholdi 104
Boucher (A.) 46
Coutan 87
Dalou 96
Falguière 46*
Mercié 46**

Proust, A.

Le Salon de 1891

N
5065
.A3
1891